

RailFit 20/30: la riposte s'organise

Les sections CFF romandes ont lancé une pétition, «Les CFF c'est d'abord nous», contre le projet de démantèlement prévu par RailFit.

Page 8

TMR

Aux TMR, on attend de pied ferme des WC à la gare de Martigny. Sa rénovation a paradoxalement dégradé la situation des collègues.

Page 8



Gare de Bienne

Le personnel de la vente se mobilise pour sa sécurité.

Page 14

L'avancée de la droite menace les rentes, les droits des travailleurs et le service public, entre autres

A nous de jouer maintenant

Depuis les dernières élections fédérales, c'est la droite qui décide dans quelle direction aller. Dès janvier, ce sera pareil au Conseil fédéral. Qu'est-ce que cela signifie pour les employé-e-s?

On part mal dès le départ, avec les nouvelles majorités qui se sont dégagées, répond Paul Rechsteiner, président de l'USS et principal relais politique des syndicats aux Chambres. Dans un canton à la majorité bourgeoise, le défenseur des petites gens a réussi à se faire réélire au Conseil des Etats et entend bien tout faire pour contrer les décisions de droite, que ce soit en matière de droit du travail, de service public, de politique des finances et de politique sociale. Les syndicats devront surtout lutter, ces quatre prochaines années, contre des détériorations, souligne-t-il.

Interview, pages 6 et 7



A Berne, Paul Rechsteiner soutient la protestation du SEV.

Joyeuses fêtes de fin d'année

Vous tenez entre vos doigts le dernier *contact.sev* de l'année. La première version de 2016 paraîtra le **21 janvier** après une pause de plus d'un mois. Le délai de remise des textes pour l'agenda est fixé au 14 janvier.

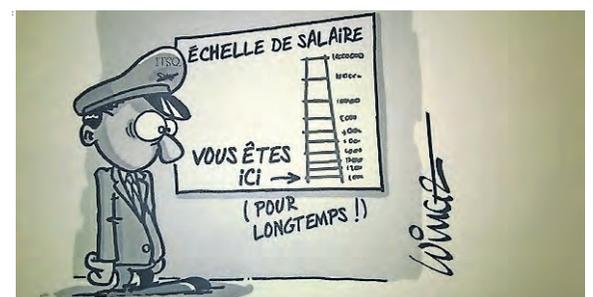
La rédaction du SEV vous souhaite une excellente fin d'année, pleine de moments de partage et d'amitié.

Négociations

Aux tl, la CCT a du plomb dans l'aile

■ C'est aujourd'hui que se conclut le délai pour se prononcer sur la CCT tl, que le SEV recommande de rejeter. Au centre de la colère, le nouveau système salarial qui laisse 7 employé-e-s sur 10 sur le carreau. Véritable miroir aux alouettes, le système salarial proposé par la direction lors des négociations a été critiqué de toutes parts lors de l'assemblée qui a réuni 70 membres SEV à Lausanne le 7 décembre dernier. Ailleurs en Suisse, les fronts se durcissent également.

Pages 2 et 3



EN VITESSE

Conseil national:
commissions

■ Après les élections fédérales, il y a la répartition des sièges dans les différentes commissions. Il faut savoir que le travail dans les commissions est essentiel et que c'est la meilleure possibilité pour un parlementaire d'exercer une influence politique au Parlement.

Philippe Hadorn, secrétaire syndical SEV, intégrera désormais la commission des transports et des télécommunications. Il reste également membre de la commission des finances, où il avait été élu il y a quatre ans, ainsi que la délégation de surveillance de la NLFA (il en est membre depuis 2011, a été vice-président en 2013 et président en 2014). En 2014, il a été membre de la commission pour le nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale.

Edith Graf-Litscher, également secrétaire syndicale SEV, reste membre de la commission des finances (elle y est depuis quatre ans), membre de la commission des transports et des télécommunications (elle y est depuis 2009 et sera vice-présidente). Elle est scrutatrice et fait donc partie du bureau du Conseil depuis 2008. Elle a été membre de la commission de gestion de 2005 à 2009.

Investissements
responsables

■ Les caisses de pensions de la Poste et des CFF, celle de la Confédération PUBLICA et Suva, ainsi que quelques autres, ont fondé «l'association suisse pour des investissements responsables (ASIR)». Les membres fondateurs de l'ASIR gèrent au total une fortune dépassant les 150 milliards de francs. Le devoir fiduciaire des membres fondateurs exige une extension du processus de placements aux critères ESG (Environment, Social, Governance). Par la fondation de l'ASIR, les membres fondateurs remplissent ce devoir de la manière la plus efficiente possible.

comm.

Négociations CCT et salariales

«Pour nous, le résultat

La CCT tl va-t-elle être acceptée par les membres SEV appelés à se prononcer sur ce texte? Probablement que non si l'on s'en tient aux remarques des quelque 70 personnes présentes lundi 7 décembre à l'Espace Dickens à Lausanne.

Une assemblée du personnel bien fréquentée. Il faut rappeler que les négociations se sont conclues de manière abrupte le 26 novembre dernier lorsque la direction a estimé que les pourparlers étaient terminés. Et dont la dernière proposition sur le système salarial est celle du mois de juillet: «De juillet à maintenant, la direction nous a un peu proménés», a lâché le secrétaire syndical Christian Fankhauser qui appelle donc à refuser ce texte.

Système salarial insatisfaisant et vide conventionnel au LEB
C'est que le système salarial concentre à lui tout seul le courroux des comités tl et le

qui ont négocié depuis 20 mois cette nouvelle CCT. Si elle est refusée par les membres SEV qui votent par écrit d'ici au 17 décembre – le SEV invite ses membres à s'exprimer – c'est le texte actuel qui reste en vigueur. Reste la question ouverte de la CCT leb qui en théorie prendrait fin le 31 décembre avec pour conséquence des pertes de salaire pour les ex-leb dont les indemnités maladie, logement et de roulement passeraient à la trappe. De quoi faire voter oui à des ex-leb dont les indemnités sont intégrées au salaire dans la nouvelle CCT? Pas forcément. «Politiquement, les tl ne peuvent enterrer la CCT leb sans une alternative sérieuse pour les ex-leb». C'est que la reprise du leb par les tl n'avait pas fait l'unanimité dans le canton de Vaud. A quelques mois des élections communales, on n'offre pas des bâtons pour se faire battre. Du contexte qui compte en somme. Mais revenons à la grille salariale.

7 employé-e-s sur 10 sur le

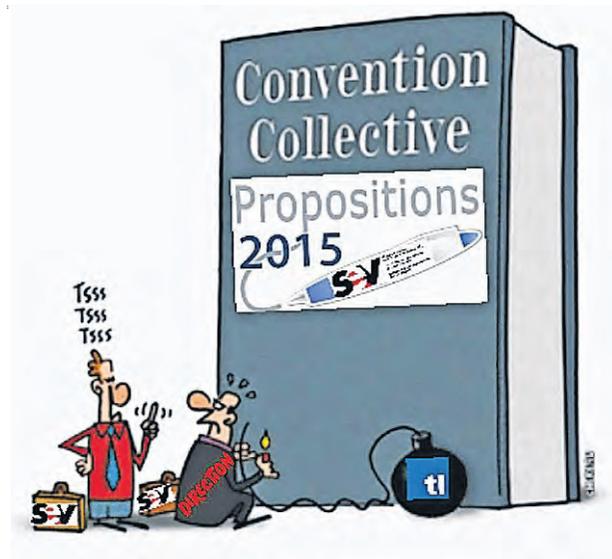
Pas de résultat pour les négociations salariales

Blocage aux BLS

Les négociations salariales avec le BLS ont échoué car la direction de l'entreprise a refusé une nouvelle fois d'entrer en matière en ce qui concerne une augmentation générale des salaires. Ceci fait monter la pression pour les négociations CCT.

De prime abord, le BLS ne voulait pas faire des négociations salariales cette année. La communauté de négociations (CN) a quand même insisté pour se réunir autour de la table de né-

gociations étant donné que la CCT prévoit des négociations salariales annuelles. Mais comme les années précédentes, la direction a refusé catégoriquement de discuter d'une augmentation générale des salaires. Le BLS se limite au minimum absolu fixé par la convention collective en ce qui concerne l'évolution salariale et ne voit pas de raison d'introduire d'autres mesures. Pour la CN toutefois, il y a maintes raisons, malgré le renchérissement négatif, qui plaident en faveur d'une hausse générale des salaires. Par exemple les primes des caisses maladies qui augmentent constamment.



Sur Facebook, les collègues tl regorgent d'idées.

carreau

Une hausse à la compétence qui laisse 7 employé-e-s sur 10 sur le carreau chaque année; «Une ancienneté presque divisée par deux pour les conducteurs», a fait remarquer un collègue. «Comment est-ce possible?» Un enclassement qui prévoit du personnel de la maintenance dans la classe 3, alors qu'il est au bénéfice d'un CFC. Et même si le salaire de

base a été clairement revu à la hausse, l'adaptation du salaire ne se ferait pas en une seule étape comme initialement annoncé. Et les montants à disposition pour les progressions salariales sont valables pour trois ans uniquement. Après... Un membre du comité tl a rappelé qu'à Zurich un système semblable a été adopté il y a plusieurs années et maintenant c'est la soupe à la grimace.

Mais surtout, le personnel du BLS a énormément contribué durant les années passées, dans le cadre du programme «Gipfelsturm», à l'amélioration du résultat de l'entreprise. Il mérite ainsi bien plus qu'un minimum de reconnaissance. «Ceci n'est pas un signe positif pour les négociations CCT à venir» déclare le secrétaire syndical SEV Michael Buletti, et d'ajouter: «La CN était toujours prête à discuter sur différents thèmes mais le BLS a constamment émis des réticences à rechercher des solutions. Si l'entreprise veut renouveler la CCT dans un tel état d'esprit envers son personnel, les choses

s'annoncent extrêmement difficiles». La CN connaît les attentes de la base, qui commence à perdre patience vis-à-vis de la direction BLS. Enfin, une information parvenue au personnel de la part de la direction: les nouvelles prestations à la caisse de pensions sont considérées comme des «investissements pour la protection des assurances». En réalité, il s'agit tout simplement de la part aux contributions supplémentaires, auxquelles participe également le personnel. Le BLS devrait pourtant savoir distinguer investissements et prestations sociales... **SEV**

CCT est mauvais»



Christian Fankhauser a appelé les membres SEV à refuser la nouvelle CCT.

Certes, des éléments positifs sont à mettre en avant – 40 heures pour tous, convention de formation revisitée, 5 semaines de vacances pour l'ensemble du personnel, 6 semaines dès 50 ans. Un jour par année de plus dès 51 ans pour les hors conduite qui ont 7 semaines dès 55 ans. «C'est plutôt positif mais notre mandat n'est pas rempli car on demande l'égalité de traitement», a précisé Christian Fankhauser. Dans la salle, un conducteur a dit tout le bien qu'il pensait de ce point: «On est

une entreprise de transport et ce sont toujours les conducteurs qui trinquent.» Un autre s'est demandé si la direction n'a pas voulu faire échouer les négociations et diviser le personnel. «Il est hors de question de lui donner un chèque en blanc.» Une direction dont la communication a été vivement critiquée tout au long du processus. Et des points négatifs, telle la disparition des Facilités internationales de voyage des ex-leb, ne figurent même pas dans le document envoyé à

chaque collaborateur. Pas de quoi renforcer le lien... Au final, il ne s'est trouvé personne pour soutenir le texte et la conclusion est venue de la bouche d'un retraité: «Vous vous êtes battus durant 20 mois», c'est pas le moment d'abandonner, a-t-il dit en substance. La CCT sera-t-elle refusée? Réponse après le dépouillement du 18 décembre.

Vivian Bologna

Südostbahn: des menaces au lieu de négociations

Au lieu d'une éclaircie, on assiste à une aggravation du climat social à la Südostbahn (SOB). Lors d'une séance, il s'agissait de faire avancer le dossier du système salarial. Il en fut autrement: malheureusement, l'entreprise s'en est tenue à communiquer que pour elle la paix sociale était toujours d'actualité et que des mesures seraient prises contre les employé-e-s qui lutteraient. Et on ne semble pas reculer devant la menace de licenciement immédiate en cas de grève. Le secrétaire syndical SEV en charge du dossier Felix Birchler

est certes choqué mais il réagit sereinement. Il rappelle le passage de la CCT concernant la paix du travail: comme l'entreprise n'était pas prête à inscrire une procédure arbitrale pour régler les questions salariales où aucune unanimité n'a été trouvée, c'est la levée du devoir de paix sociale qui a été inscrit dans la CCT. L'interprétation de l'entreprise est d'autant plus originale qu'elle estime désormais qu'une procédure arbitrale s'appliquerait dans le cas présent. Felix Birchler se dit toutefois prêt au dialogue: «Nous ne parta-

geons pas l'interprétation du texte de la CCT, mais il s'agit avant tout de trouver une solution», insiste-t-il. Dans les faits, l'entreprise prévoit d'augmenter uniquement le personnel roulant. Les syndicats demandent la hausse pour tous les employé-e-s, ce que le conseil d'administration refuse arguant de l'environnement économique difficile. Pour les syndicats, il s'agit d'une question d'égalité de traitement des divers groupes professionnels. La fin ne semble pas proche.

pma/vbo

ÉDITO

Laquelle des deux affirmations ci-dessous semble la plus logique dans une optique de transfert du trafic marchandises sur le rail?

« Le deuxième tube routier au Gothard est une bonne chose pour le transfert sur les rails »

ou

« Le deuxième tube routier au Gothard engendrera des pertes en milliards à la NLFA »

«**Le tunnel routier et le transfert sur les rails: une question de logique**»

Daniela Lehmann, coordinatrice de la politique des transports

On trouve la première affirmation dans le rapport sur le transfert du DETEC et c'est l'ultime confirmation de l'obstination de la conseillère fédérale Leuthard à vouloir défendre le deuxième tube, même avec les arguments les plus absurdes.

Cette déclaration est justifiée en affirmant que les capacités du tunnel de base seraient limitées, en raison d'une courte autoroute ferroviaire sur une période limitée entre Erstfeld et Biasca. En réalité, avec une offre en trains Voyageurs inchangée, un train de marchandises par heure devrait passer par la ligne de montagne dans la direction sud-nord.

C'est une vue à bien court terme et manquant totalement de perspicacité, qui néglige le fait que par une réduction temporaire de la vitesse des trains voyageurs, la capacité du tunnel de base pourrait être augmentée. Cette argumentation fait fi de la deuxième assertion! Un deuxième tube routier diminuerait l'efficacité des immenses investissements consentis pour la NLFA et générerait dans tous les cas un surplus de trafic sur la route.

Le rapport sur le transfert (voir page 19) qui vient d'être publié montre pourtant que nous nous approchons lentement de l'objectif de l'Initiative des Alpes. La part de marché du rail a augmenté et passe de 66,1 % durant le premier semestre 2013 à 68,6 % durant le deuxième semestre 2015, valeur la plus élevée depuis 2001. Le nombre de trajets par camion a pu être réduit à environ un million par année. L'augmentation de la RPLP, proposée dans le rapport et promise depuis longtemps, est une autre pièce du puzzle, qui permettrait d'enfin le terminer, à savoir appliquer l'initiative des Alpes. La construction d'un deuxième tube au Gothard n'entre clairement pas dans cette catégorie.

Revenons à la question de départ et attribuons une note insuffisante à Madame Leuthard en « logique ». Quand on veut absolument quelque chose, la logique et l'exactitude n'ont apparemment plus grande importance.

C'est pourquoi, au nom de la logique et du transfert: non au deuxième tube routier!

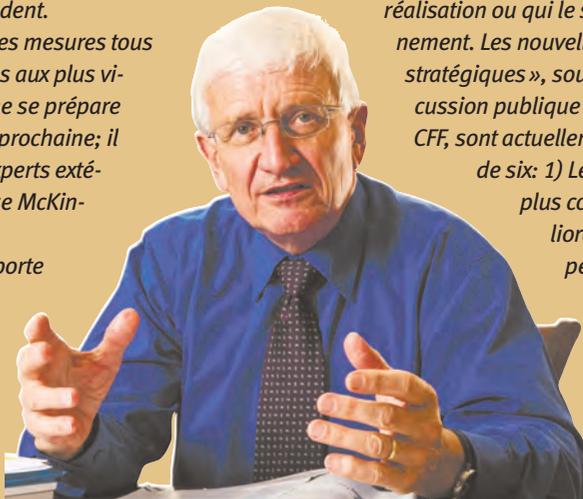
Vent du nord

Dans l'histoire ferroviaire, l'Allemagne a toujours eu une influence prépondérante sur le développement du rail en Suisse. Ce qui s'y passe doit être suivi de près.

Chez notre voisin du nord, le chemin de fer va mal. Infrastructure en mauvais état, durée des trajets rallongée, trafic marchandises en baisse, qualité de service en berne, partenariat social au plus bas, rien ne va plus. Et la concurrence routière plastronne. Le gouvernement l'avantage sur le plan fiscal, les prix des carburants n'ont jamais été aussi bas, la libéralisation du trafic intervilles des bus prend des parts de plus en plus importantes au rail. Le plus grave: l'opinion publique ne semble plus croire au chemin de fer. Jusqu'à présent dans ce pays berceau de l'automobile, l'opinion tenait aussi à bénéficier de prestations ferroviaires exemplaires au niveau européen, au moins comme vitrine du leadership de l'industrie allemande. Il semble que ce ne soit plus le cas en ce qui concerne le rail. Devant cette situation, la direction de la DB réagit bien évidemment. Elle met en place un programme de réformes d'une ampleur, c'est le cas de le dire, sans précédent.

Il promet d'ores et déjà des mesures tous azimuts, des plus brutales aux plus visionnaires. Ce programme se prépare pour le début de l'année prochaine; il sera supervisé par des experts extérieurs, ceux de l'entreprise McKinsey.

Du côté suisse, le rail se porte bien. Le trafic interne des voyageurs augmente, le transit marchandises semble se maintenir malgré le franc fort, les



investissements à long terme voulus par le peuple se réalisent, le plus long tunnel ferroviaire du monde sera inauguré l'année prochaine.

Trois points noirs cependant: a) les besoins de rattrapage de l'infrastructure affectent les performances; b) les coûts de fonctionnement augmentent plus vite que les bénéfices attendus des investissements, alors que les clients ne veulent plus entendre parler d'augmentations tarifaires et c) le trafic interne des marchandises est toujours branlant. A ces aspects spécifiques s'ajoute bien sûr, comme en Allemagne et dans toute l'Europe, la poussée de la concurrence routière bénéficiant de circonstances extérieures favorables: le trafic ferroviaire international des voyageurs est frappé de plein fouet.

Les situations de la DB et des CFF semblent très différentes. Pourtant, dans les deux cas, les entreprises revoient en même temps leurs « orientations stratégiques ». Comme on le sait, les CFF ont déjà publié des chiffres d'économies pour les 15 prochaines années, parfaitement aberrants si on les met en regard des investissements décidés par le peuple en voie de

réalisation ou qui le seront prochainement. Les nouvelles « orientations stratégiques », soumises à la discussion publique selon le vœu des CFF, sont actuellement au nombre de six: 1) Le rail doit devenir plus convivial, 2) Améliorer les résultats, pérenniser le finan-

cement, 3) Renforcer la fiabilité du système ferroviaire inté-

gré, 4) Concentration sur le marché intérieur, 5) Innover de façon ciblée et 6) Promouvoir une culture énergisante de la performance (comment traduire cette traduction?). Il faut dire aussi que parallèlement à cette discussion ouverte, d'autres influences le sont moins. Par exemple la chaire de « Logistikmanagement » de l'université de St-Gall se manifeste et aussi, comme c'est curieux, les experts de l'entreprise McKinsey. En fait, le programme d'économies annoncé par les CFF est chapeauté par cette firme dont le rapport est officiellement annoncé pour le mois de juin 2016. Ainsi, les chemins de fer allemand et suisse seront analysés, simultanément, par une même entreprise d'experts-consultants. Pour cette entreprise, c'est une belle mesure de rationalisation: l'année 2016 s'annonce très fructueuse! De plus, les risques sont nuls. Ce sont la DB et les CFF qui assumeront les conséquences de l'expertise. Par contre, sur le plan de la politique suisse des transports, cette évolution est inquiétante. Si l'avis d'experts peut être utile, par exemple en matière de développements technologiques, je vois mal quelles peuvent être les compétences d'experts McKinsey en matière du respect des multiples décisions démocratiques qui sont à la base de l'efficacité reconnue du système helvétique de transports publics. La différence entre l'Allemagne et la Suisse est immense en la matière. Qui tranchera au-dessus de ces « experts »?

Michel Béguelin

Il s'agit de la dernière chronique régulière de Michel Béguelin, que nous remercions chaleureusement d'avoir contribué depuis 2009 à notre journal, avec des textes précis et intéressants.

La rédaction

Section MBC

Le MBC a une nouvelle CCT

Après des débuts houleux, les négociations ont abouti sur une nouvelle CCT, acceptée par la majorité des collègues présents lors d'une assemblée le 8 décembre.

La CCT, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2016, amène notamment deux changements:

l'annualisation du temps de travail, avec un total de 2050 heures à travailler et 63 jours de repos pour tout le monde, et la revalorisation des salaires (pour ceux qui étaient au maximum). La notion de classes dans le système salarial est adaptée, puisqu'on parlera désormais uniquement de « catégories de métiers ». Cette nouvelle CCT, négociée durant les derniers

mois, a été acceptée par la majorité des collègues présents à l'assemblée d'automne de la section, le 8 décembre dernier, et par le Conseil d'administration le 9 décembre. Une signature officielle aura lieu en janvier. Un point reste pour l'instant encore en suspens, concernant le service de piquet. Il sera réglé en janvier prochain avec la direction.

Le comité de négociations, emmené par Stéphane Chevalier, président de la section SEV VPT MBC, est satisfait des résultats, qui amènent de réelles améliorations pour le personnel. Au niveau du comité de section, le secrétaire, Philippe Gut, laisse la place à Alain Raccoursier. Philippe Gut prend en effet sa retraite après quasi 25 ans au MBC (ancien-

nement BAM). Il avait travaillé auparavant au BVB (Bex-Villars-Bretaye). Philippe Gut est syndiqué depuis 1977. *contact.sev* lui a consacré un portrait il y a quelque temps. Il a effectivement aménagé un magnifique musée dédié aux chemins de fer chez lui, à Bière. Un grand merci à lui pour son engagement syndical précieux. **Henriette Schaffter**

Mobilisation de la fonction publique genevoise et neuchâteloise

7^e jour de grève!

La mobilisation de la fonction publique genevoise et des secteurs subventionnés se poursuit. Mardi il s'agissait du 7^e jour de grève. Il faut dire qu'elle a fort à faire pour se défendre contre les coupes drastiques prévues dans le budget 2016 mais aussi contre le « Personal Stop » voulu par le Grand Conseil.



La fonction publique et le secteur subventionné d'une part et les maçons d'autre part ont rallié la rue à Genève.

Le septième jour de grève a été voté lundi. La position du Conseil d'Etat sur les mesures structurelles – qui ne figurent pas dans le budget 2016 – n'a guère satisfait la base. Et on ne parle même pas des coupes linéaires prévues dans le budget 2016 que les fonctionnaires en lutte veulent gommer. Les six premiers jours de grève ont été bien suivis entre fin novembre et décembre.

Genève sans relâche

La fonction publique genevoise et le secteur subventionné ont rallié la rue avec retentissement, jusqu'à 11 000 personnes sont descendues dans les rues. Le personnel de l'Etat se bat sans relâche depuis le mois de novembre contre des mesures d'économies drastiques prévues dans le budget 2016 du canton et qui auront des incidences sur les trois prochaines années. Elles prévoient une réduction linéaire de 5% des coûts de personnel qui impliquerait le gel des embauches et des salaires, des licenciements facilités, des privatisations et le licenciement de jusqu'à 1800 personnes ainsi qu'une augmentation du temps de travail. La détermination exemplaire des Genevois-e-s semble avoir fait bouger les fronts: le mercredi 9 décembre, le Conseil d'Etat leur a enfin fourni un projet de mise en œuvre des mesures d'économie. Un projet qui ne répond de loin pas aux attentes du Comité uni-

taire de lutte. La fonction publique manifesterait aussi les 17 et 18 décembre devant le Grand Conseil qui se prononcera sur le budget 2016.

Référendum lancé

Un deuxième front a encore été ouvert contre la fonction publique genevoise. Le Grand Conseil à majorité de droite a renforcé le «frein à l'endettement» dans la loi.

L'article intitulé «Personal Stop» prévoit que tant que la dette n'est pas ramenée au montant des ressources de l'Etat, soit une économie de 5 milliards, les charges de personnel et l'ensemble des charges de fonctionnement de l'Etat y compris les subventions, les aides sociales et le soutien au monde associatif seront gelés. Le référendum a été lancé et le peuple devra se prononcer en 2016 sur cette nouvelle attaque du service public et de la qualité des prestations offertes à la population.

La grogne à Neuchâtel aussi

La fonction publique neuchâteloise a également manifesté le 1^{er} décembre devant le siège du Gouvernement cantonal, en marge de la session du Grand Conseil consacrée au budget 2016. Près d'un millier de personnes ont exigé que le programme d'assainissement des finances qui s'attaque au service public et coupe dans les prestations à la population soit revu. A la suite de quoi, le Grand Conseil a réduit de deux millions les économies prévues sur la mise en réserve de l'IPC négatif. Et surtout, le Conseil d'Etat a accepté de repartir sur de nouvelles bases pour le projet de refonte de la grille salariale que les syndicats avaient rejeté en bloc. Ils auront désormais voix au chapitre, ce qui montre une petite ouverture de la part du Gouvernement.

uss/vbo

CHRONIQUE

Le temps des cadeaux

Ma fille aînée adore la Reine des neiges, comme la plupart des petites filles de son âge. La petite, elle, aime Flash Mac Queen et Spiderman.

Noël arrive et les parrains-marraines, la grand-maman et autres oncles et tantes demandent quels cadeaux acheter aux enfants. Il y a multitude de gadgets, vêtements, jeux et autres aux effigies de leurs héroïnes et héros préférés. Superpratique.

Mais moi pendant ce temps, je mets en page le dossier de ce numéro, consacré à Solidar Suisse. Y décrivant les conditions de travail précaires dans les usines de jouets en Chine, la situation des réfugiés syriens au Liban, le manque d'avenir des jeunes en Serbie, les conséquences du tremblement de terre au Népal, etc. À la lecture du dossier, ça me semble évident, les cadeaux de Noël, pour tous, petits et grands, seront cette année des dons à des œuvres d'entraide.

Néanmoins, en rentrant chez moi le soir, je regarde mes filles et je me dis, peuvent-elles comprendre? Comment leur expliquer? Même en ignorant les prospectus publicitaires d'avant Noël, en évitant le maximum d'entrer dans les magasins, on est sollicité à tout moment. La pub à la télé, les courriels de pub, les vitrines que l'on ne peut guère éviter si on marche un peu en ville, tout pousse à la consommation. Et j'avoue que je suis une cible parfaite. Une petite peluche, un jeu, un magazine, un livre... je craque régulièrement!

Il faut avouer qu'au fil des années, je vois bien que certains jeux n'ont quasi jamais été ouverts et certaines peluches jamais tenues dans les bras.

Pour les adultes, c'est encore pire. On se creuse la tête pour trouver une idée, et, une fois sur deux, on tombe à côté. Le cadeau restera dans une armoire ou le bon sera échu avant d'avoir été utilisé. Et les adultes peuvent-ils comprendre qu'on leur offre «rien»? Peuvent-ils comprendre qu'on décide à leur place s'ils veulent faire un don et à quelle organisation ils souhaitent donner? Rien n'est moins sûr... L'enfant ne connaît pas vraiment la valeur de ce qu'on lui offre. L'adulte si.

Il n'est jamais trop tard pour changer et l'initiative aura peut-être beaucoup de succès. On verra.

De toute façon, ça y est, mes bonnes résolutions (avant l'heure) sont prises: ce sera don à une œuvre d'entraide pour tous!

Il faudra juste tenir bon jusqu'au 24 décembre et savoir détourner le regard lors du marché de Noël...

Henriette Schaffter

Que pourrait signifier l'avancée de la droite pour les travailleurs? Réponse de Paul Rechsteiner



« La politique d'austérité est un défi »

Dans le canton de St-Gall à majorité bourgeoise, Paul Rechsteiner a été réélu au Conseil des Etats par 58,3 % des voix lors du deuxième tour, battant son adversaire UDC. C'est sa haute crédibilité en tant que représentant des travailleurs, avocat engagé sur le plan social et politicien chevronné qui a rendu cette victoire possible. Le président de l'USS s'exprime ici sur les conséquences de l'avancée de la droite.

■ **contact.sev:** Quelles sont les répercussions de la montée de la droite au Conseil national sur les dossiers politiques significatifs pour les employés?

Paul Rechsteiner: La nouvelle majorité au Conseil national présente une difficulté supplémentaire, mais heureusement il y a une tendance inverse au Conseil des Etats. Ce rééquilibrage est nécessaire, encore plus maintenant qu'il y a quatre ans. Il en va de même pour les décisions de fond qui seront prises concernant les droits de l'homme.

■ **Peut-on espérer qu'il y aura malgré tout des débats sur le projet de réforme des rentes «Prévoyance vieillesse 2020» au Conseil national et des partisans de la droite qui voteront aussi en faveur d'une augmentation raisonnable des rentes AVS?**

Si on regarde les choses seulement du point de vue des partis politiques, on peut craindre le pire. Mais rappelons-nous qu'au Conseil des Etats, à une certaine époque la situation semblait tout aussi mal engagée. Il faut que la droite se demande si elle veut obtenir un projet qui a une chance d'être accepté par le peuple. Nous, les syndicats, avons désamorcé ces dernières années par nos référendums toutes les tentatives de détérioration des rentes. Celui qui veut obtenir un succès

doit préserver les rentes des gens. Partant de ce principe, il est clair que cette proposition du Conseil des Etats constitue une base minimum de succès.

■ **Est-ce que les gens de droite et de PME ne profiteront pas aussi de ces rentes AVS plus élevées?**

Toute personne qui sait calculer doit admettre que les solutions de prévoyance basées sur l'AVS reviennent moins cher pour tous les revenus bas ou moyens, soit jusqu'à CHF 200 000 par année, plutôt qu'un versement plus conséquent dans un 2^e pilier. Les caisses de pensions coûtent toujours plus cher, par contre les futures rentes baissent. Une compensation par l'AVS est plus efficace et peut être réalisée sans délai. Pour la prévoyance professionnelle, on cotise durant 40 ans avant de savoir vraiment quelle rente on aura. Les personnes qui sont en mesure de faire leurs calculs acceptent d'améliorer les rentes AVS comme le préconise le Conseil des Etats.

■ **Si le Parlement refuse l'augmentation des rentes AVS, le peuple pourra toujours voter pour l'initiative «AVSplus» lancée par les syndicats. Mais est-ce qu'on obtiendra assez de voix pour augmenter les rentes AVS de 10 %?**

10% d'une rente AVS représentent en moyenne CHF 200.- par

mois, CHF 350.- pour les couples mariés. Ce n'est pas énorme vu la manière dont les rentes des caisses de pensions se détériorent. Les coûts de cette augmentation ne sont pas trop élevés: les employeurs et les employés devront verser chacun 0,4% de plus. Il faut savoir que les déductions salariales pour l'AVS se montent aujourd'hui à 8,4%. Elles n'ont pas augmenté depuis 1975, soit depuis 40 ans, alors que celles des caisses de pensions ont subi une augmentation de plus de 18%. Un avantage d'«AVSplus» est que les rentiers et rentières actuels, qui n'ont pas eu de compensation du renchérissement depuis des années, profiteront aussi de la hausse alors que la proposition du Conseil des Etats prévoit de relever seulement les rentes des futurs pensionnés.

■ **Une autre revendication des employés est d'avoir une meilleure protection des salaires et des conditions de travail, afin de faire baisser la pression due à la libre circulation des personnes et à la concurrence globale. La droite nationaliste veut limiter la libre circulation des personnes dans l'UE. Est-ce la solution?**

C'est plus facile à dire qu'à faire. Car la Suisse est un petit pays au milieu de l'Europe. Elle est donc fortement impliquée dans l'économie européenne, bien plus que certains pays européens. No-

tre économie et nos postes de travail dépendent fortement de nos relations avec l'UE et les accords bilatéraux ont contribué à une position forte de la Suisse. Sur le plan économique ils sont une recette du succès. Cependant, nous devons aussi défendre nos salaires et nos conditions de travail et donner des réponses, par exemple sur la situation des travailleurs plus âgés, et mieux les protéger contre les abus. Mais il ne faut pas monter les gens les uns contre les autres selon la couleur de leur passeport, comme le fait la droite. Ceci n'a pas aidé à maintenir de bonnes conditions d'engagement par le passé. Rappelons-nous par exemple la situation des saisonniers: leur statut a encouragé, dans les branches concernées comme la construction ou la restauration, une politique de salaires extrêmement bas. Depuis que nous avons conclu, dans ces branches, des conventions collectives de travail plus fortes qui ne font pas de distinctions relatives à la nationalité, les salaires sont bien remontés. Il faut donc protéger les salaires et les conditions de travail, et par là les places de travail, au lieu d'entretenir la rivalité. L'économie suisse a toujours connu l'immigration lorsqu'elle se portait bien. L'émigration arrive seulement si les choses vont mal et cela, nous ne le voulons pas.

■ **Au Conseil fédéral aussi, il y a**

maintenant une majorité clairement de centre-droite. Cela veut-il dire que, pour les travailleurs, il n'y aura pas d'amélioration durant les quatre prochaines années?

La tâche des syndicats au niveau politique sera de se défendre contre les détériorations. Tous ceux qui voudront s'en prendre à la protection des travailleurs ont déjà annoncé leur intention de l'attaquer par exemple en modifiant la Loi sur le travail. De 2003 à 2007, nous avons déjà eu une telle phase avec Blocher et Merz au Conseil fédéral, mais on a pu les freiner. Les syndicats seront obligés de recourir au droit de référendum, nous avons rencontré maint succès par ce moyen dans le passé. Et nous continuerons à nous battre pour obtenir des améliorations là où cela sera possible, par exemple pour la protection des salaires, si la Suisse prolonge son chemin sur la voie des bilatérales, ce que j'espère sincèrement.

■ **Jusqu'à présent, les syndicats ont lancé des initiatives populaires mais elles ont essuyé un refus du peuple ces dernières années. Y a-t-il d'autres moyens un peu plus prometteurs?**

Effectivement, l'initiative sur les salaires minimums était un flop lors des votations, mais en tant que campagne pour de meilleurs salaires elle a eu du succès. La campagne a mené à une puissante remontée des bas salaires



Paul Rechsteiner a été réélu au Conseil des Etats. La chambre haute rééquilibre ainsi les forces, contrant la forte dominance de droite de la chambre basse.

via les CCT. Il ne faut pas sous-estimer cela. Cependant les initiatives doivent être mûrement réfléchies. Avec la situation actuelle du Conseil fédéral, nous allons devoir recourir de manière accrue au référendum. Mais cette arme ne nous permettra pas d'obtenir des améliorations. C'est pourquoi il ne faut pas écarter la possibilité de lancer encore des initiatives.

■ **Quels sont les autres moyens existants?**

Il y a les campagnes syndicales pour de meilleures CCT et une meilleure couverture des branches par les CCT. En ce qui concerne le besoin de certains groupes professionnels de pouvoir bénéficier d'une retraite anticipée, rien n'a bougé depuis longtemps au Conseil fédéral. Sur ce sujet, ce que le SEV a obtenu des CFF dans la nouvelle CCT est tout à fait louable.

■ **Il serait aussi nécessaire de faire des progrès en ce qui concerne l'égalité des salaires entre hommes et femmes ou la conciliation vie professionnelle/vie familiale.**

Quelles sont là les chances de succès?

En ce moment, la situation est critique mais par le passé, on a vu qu'en matière de politique familiale il est aussi possible de faire des progrès. Et au-delà de la protection des travailleurs, l'Etat social est également mis sous pression. Une baisse des primes des caisses-maladie a déjà été appliquée dans bon nombre de cantons. Vient s'ajouter la politique d'économie de la Confédération

«**Si on se bat, on peut faire des miracles.**»

tion. Elle représente un grand défi pour nous à tous les niveaux, aussi pour le service public. Mais ce dernier est profondément ancré dans la population et la droite ne pourra pas s'y attaquer si facilement.

■ **Aujourd'hui, mis à part un grand syndicat dans le domaine de la construction et de l'industrie, il y a beaucoup de petits et moyens syndicats. Sont-ils sur la bonne voie pour l'avenir?**

Les syndicats doivent sans cesse se poser cette question mais les

structures ne sont pas une fin en soi, elles doivent contribuer à améliorer l'organisation et à obtenir de meilleurs résultats pour les travailleurs. Pour atteindre cet objectif, l'important est la proximité avec les membres. Beaucoup de moyens et de petits syndicats sont très forts dans leur domaine, comme l'est le SEV dans les transports publics. Le grand défi pour les syndicats est de s'attaquer aux secteurs où le taux d'organisation est bas, ainsi

que les salaires. La fusion entre la FTMH et le SIB, qui a donné naissance à Unia, en a décuplé les forces et permis son extension dans le secteur des services privés, car il y avait là de grandes lacunes. Unia s'est principalement déployé dans le secteur tertiaire durant les onze dernières années. Cela veut dire que les syndicats ne sont pas voués à disparaître, ils peuvent s'accroître s'ils tiennent compte des nouveaux défis. Le milieu syndical qui était à l'époque essentiellement masculin s'est entre-

vert aux femmes et aux migrants qui travaillent chez nous. Si l'on considère les choses sous cet angle, on constate une belle évolution.

■ **Tu arriveras à l'âge de la retraite en août 2017, soit en plein milieu de la législature. Qu'est-ce que cela signifie pour la planification de ton avenir?**

Je ne m'en suis pas beaucoup préoccupé pour l'instant. Je suis encore porté par la vague d'enthousiasme du canton de St-Gall qui m'a reconduit au Conseil des Etats malgré mes chances restreintes au vu de mon parti politique. Nous avons effectué une campagne électorale basée sur les besoins du peuple en mettant en avant nos principes syndicaux et la défense des droits de l'homme. Beaucoup de monde s'est engagé. Cela implique pour moi aussi une énorme responsabilité afin d'obtenir beaucoup durant les prochaines années, malgré les conditions difficiles. Si on se bat, on peut faire des miracles. Mon élection en est la preuve.

Interview: Markus Fischer/mv

BIO

Paul Rechsteiner, 63 ans, a grandi à St-Gall dans une famille de six personnes. Son père était manoeuvre et sa mère gagnait sa vie en faisant des ménages.

En 1977, il a passé son brevet d'avocat et dès 1980 il s'est établi en tant qu'indépendant, œuvrant surtout dans les domaines du droit pénal, du droit du travail et des assurances sociales. Il s'est occupé dès le début des membres SEV, en particulier suite à des accidents, et il est aujourd'hui encore avocat-conseil du SEV. De 1977 à 1984, il était conseiller communal à la ville de St-Gall puis membre du Parlement cantonal et dès 1986, il a siégé au Conseil national puis, dès 2011, au Conseil des Etats.

Il préside l'USS depuis 1998. Il est aussi membre du Conseil de fondation et secrétaire de la fondation Paul Grüninger. Il est marié et vit à St-Gall.

Transports Martigny et région SA

Aux TMR pas de petit coin pour les besoins

La section TMR attend depuis 18 mois des WC pour les mécaniciens à Martigny. Elle a voté une résolution lors de sa dernière assemblée qui demande à la direction de bouger.

La gare de Martigny a été rénovée pour 2,7 millions de francs il y a 18 mois. Pour «un meilleur confort des clients» se sont réjouis les CFF en juin 2014. Cette excellente nouvelle coïncide hélas avec une détérioration des conditions de travail des mécaniciens des TMR à la gare de Martigny. «Avant la rénovation, nos mécaniciens pouvaient accéder aux WC de la gare. Pendant les travaux, c'était des TOI TOI... Mais depuis la rénovation, les mécaniciens n'ont plus accès aux WC des guichets de la gare et la direction des TMR n'a pas encore proposé de solution. Et pour les conducteurs de bus de la gare routière c'est le même problème. Il a bien

été question d'utiliser les WC du point de vente TMR, mais les horaires d'ouverture ne sont guère adaptés aux tours de service de l'exploitation», fait remarquer Béatrice Rieder, présidente de la section.

Les WC publics, pas une solution durable

En charge du dossier, le secrétaire syndical Tony Mainolfi relève que la direction a également proposé de verser une indemnité pour utiliser les WC publics. «Cette solution ne peut être durable et sa mise en place pose de nombreuses questions. Faudrait-il justifier de chaque utilisation des toilettes?»

De plus les nettoyages du quai et des véhicules en gare de Martigny voulus par la di-

rection sont effectués sans que les règles d'hygiène basiques ne soient garanties. «Il n'y a pas d'accès à l'eau chaude pour se laver les mains», déplore Tony Mainolfi. Réuni en assemblée ordinaire, le personnel a donc voté une résolution le

2 décembre dernier. Il demande que la direction propose une solution satisfaisante d'ici à fin mars pour régler ces deux points. Passé cette date, le personnel se réserve le droit de communiquer sur le sujet par les moyens qu'il jugera ap-

proprié. Le ras-le-bol est bien présent et l'absence de CCT n'est pas là pour arranger la situation. Les fêtes de fin d'année permettront-elles à la direction de prendre la mesure du malaise et des besoins de son personnel?

Vivian Bologna



Pétition lancée contre RailFit 20/30

«Les CFF, c'est d'abord nous!», Tel est le cri de toutes les sections romandes CFF après l'annonce des suppressions de plus de 900 postes liées à RailFit 20/30. «Nous qui, avec tout le professionnalisme requis, faisons que le rail réponde aux attentes de ses utilisateurs, voyageurs et affréteurs cargo. Sans nous, pas de trains!». Les mots clairs figurant sur la pétition lancée fin novembre et qui a déjà récolté plusieurs centaines de signatures en Suisse

romande. «Nous ne reprochons pas à notre direction de réfléchir à l'avenir du secteur, à l'évolution de nos métiers. Mais il est piquant de constater que ce n'est que par des suppressions de postes qu'elle envisage l'avenir de l'entreprise. McKinsey n'est qu'un prétexte; la volonté de la direction CFF est claire, faire plus avec moins.» La colère est bien présente face à une direction peu à l'écoute. «Le vernis de l'entreprise, déjà griffé, va

ainsi s'écailler toujours plus. Comment résister à la démotivation face à de tels procédés? Comment dissuader nos collègues les plus aigris de penser que les membres de la direction ne sont rien d'autre que des technocrates sans empathie aucune pour le personnel, incapables de produire autre chose que des théories fumeuses et, surtout, jamais sur le terrain à nos côtés? Nous ne sommes pourtant pas compliqués. Nous demandons juste du

respect, que l'on n'oublie pas que nous sommes des êtres humains et non pas de simples ressources. Que l'on ne dévalorise pas notre travail. Nous voulons voir le rail se pérenniser, nous sommes prêts à répondre avec toute notre énergie à la hausse du trafic de près de 30% prévue ces prochaines années et, plus que tout, nous tenons à la qualité de notre réseau, de nos trains, cela afin de faciliter la vie de celles et ceux qui les utilisent.»

Les signataires de cette pétition exigent de la direction CFF :

- la création des emplois nécessaires à la sécurité et au développement de notre réseau ferroviaire;
- la maintenance des véhicules exclusivement sur territoire helvétique;
- la renonciation à la sous-traitance.

Les signatures seront remises durant le 1^{er} trimestre à la direction des CFF.

vbo

INFO

Le référendum vaudois contre les cadeaux fiscaux aux entreprises a abouti

«Si les riches ne passent pas à la caisse, on est foutus»

Avec 17 000 signatures récoltées, alors qu'il en faut 12 000 valables, la gauche de la gauche vaudoise et l'Union syndicale ont déjà remporté une belle victoire dans leur combat contre la réforme de la fiscalité des entreprises. Vice-président de l'USV et militant SEV, Jean-Claude Cochard livre son analyse.



Jean-Claude Cochard espère réussir à mobiliser les collègues du SEV dans ce combat qui s'annonce pour le moins difficile.

Près de 400 millions de perte selon le gouvernement vaudois - plus de 500 millions pour les référendaires. Voilà ce que coûtera la réforme vaudoise de la fiscalité des entreprises dont le taux d'imposition passera de 22,3% aujourd'hui à 13,8% en 2019. Concocté par les ministres Maillard (PS) et Broulis (PLR), ce texte de loi a été attaqué par un référendum lancé par le SSP, SolidaritéS et le POP et soutenu par l'Union syndicale vaudoise, à l'exception d'Unia. Il vient d'aboutir et sera soumis au peuple début 2016. Jean-Claude Cochard appelle les membres SEV à se mobiliser dans ce projet qui constitue un exemple de ce qui attend les Suisses lorsque la réforme fiscale des entreprises suisses (RIE III) viendra sur la table.

■ Jean-Claude, le référendum a abouti. Es-tu satisfait de l'engagement des sections SEV?

En ma qualité de représentant SEV au comité de l'Union syndicale vaudoise, j'ai invité dix sections VPT et CFF vaudoises à tenir un stand et à récolter des signatures contre ce texte de loi qui vide les caisses du canton de Vaud. Hélas, hormis la section tl lors de sa manifestation du 28 octobre et de la CGN lors de la journée VPT, je n'ai pas vu de mobilisation. Certes, nous n'avions pas de quotas de paraphe à récolter, donc je ne peux chiffrer l'implication, mais j'ai l'impression que le message n'a pas passé auprès des sections.

■ Précisément, maintenant que le référendum a abouti, il y a la votation, en mars probablement. Soit en même temps que le 2^e tour des élections communales! Un laps de temps suffisant pour tenter de mobiliser les collègues...

Oui, et je vais essayer de faire passer mon message auprès des collègues. Cette réforme a été faite dans la précipitation. Il n'y avait aucun besoin d'agir si vite alors que la réforme de l'imposition des entreprises au niveau suisse n'est pas encore sous toit. Dans le canton de Vaud, on a anticipé et maintenant c'est plus de 500 millions de francs qui manqueront aux

caisses publiques. Et qui dit caisses publiques, dit entreprises de transport. On le voit déjà maintenant, les caisses des cantons sont vides et les directions des entreprises de transport ferment les cordons de la bourse.

■ La réforme prévoit toute une série de contreparties sociales (hausse des allocations familiales, des subsides d'assurance-maladie, fonds pour la santé des travailleurs, etc.). N'est-ce pas suffisant?

Ces compensations doivent juste permettre de faire passer la pilule. Elles ne vont pas compenser les pertes de recettes. Cette proposition du gouvernement et du ministre «socialiste» Pierre-Yves Maillard n'a pour effet que de diviser le mouvement syndical. Et pour l'heure ça a marché car Unia, le poids lourd de l'USV, n'a pas soutenu le référendum car il estimait les contreparties suffisantes. Cette division de la classe ouvrière est inacceptable. C'est dans l'union du secteur privé et du public que la solidarité peut être la plus forte. On le voit avec la magnifique mobilisation à Genève où les maçons, les fonctionnaires et le personnel du secteur subventionné sont descendus dans la rue ensemble.

■ Cette unité justement est-elle encore possible dans la perspective de la votation ou c'est perdu d'avance?

Il est important d'essayer de rallier Unia à ce combat et si cela ne fonctionne pas ils devront, avec Maillard, expliquer comment ils peuvent justifier qu'on crée un trou pareil dans les caisses publiques.

Je reste convaincu que ce qui se joue maintenant dans le canton de Vaud n'est qu'un test pour ce qui viendra avec la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) et la prévoyance vieillesse. Sur ce genre de dossiers, l'unité syndicale et des forces de gauche est fondamentale, car les mesures d'accompagnements ou les compensations détermineront du lancement ou non d'un référendum. Et le danger est justement là. Les compensations sont souvent un miroir aux alouettes. Si les riches ne passent pas à la caisse, on est foutus! Car on sait où mène la politique des caisses vides, à la privatisation! Et les entreprises des transports sont en première ligne. Si on ne le comprend pas tout de suite, on risque de n'avoir plus que nos yeux pour pleurer.

Vivian Bologna

La section VMCV déçue des négociations salariales

Le 23 novembre, l'assemblée générale du personnel a adopté à l'unanimité une résolution qu'elle a remise à la direction et au conseil d'administration. Car, à part la progression prévue par la CCT, l'entreprise n'a rien proposé

d'autre. Pas de prime. Pas de participation aux frais de maladie en hausse constante. «Ceci notamment parce que la CCT cadre Vaud stipule qu'il s'agit de tenir compte de l'indice des prix à la consommation. Et celui-ci est négatif,

indique Tony Mainolfi, le secrétaire syndical en charge de la section. On constate que la crise des recettes fiscales provoquée volontairement par la droite rend les négociations plus difficiles.» Le personnel a fait part de son mécontentement.

Il a l'impression que les nombreux efforts fournis pendant l'année sont «insuffisamment pris en compte. Pour continuer à se développer, le VMCV doit pouvoir continuer de compter sur un personnel motivé dont le travail au cours

de l'année écoulée est reconnu.» L'assemblée demande à la direction ainsi qu'au conseil d'administration de revoir leur position. Le CA se prononcera le 16 décembre, après notre délai rédactionnel.

vbo

Les cadeaux de Noël pourraient être, pour une fois, impersonnels et internationaux

«On ne peut pas rester insensible face aux personnes qui vivent dans le besoin et la pauvreté, leur sort nous préoccupe forcément. Il s'agit d'une obligation morale et éthique.»

Martin Dahinden, ancien directeur de la DDC



« Pour une globalisation de la solidarité »

Noël est la fête de l'amour et des cadeaux. L'amour peut se traduire en solidarité et le cadeau pourrait être, pour une fois, un don. Au niveau international, l'ONU a fixé aux pays un objectif qui vise à porter l'aide publique au développement à 0,7% du revenu national des donneurs. Très peu de pays arrivent à l'atteindre, et la Suisse ne fait pas exception. Donner le 0,7% du revenu imposable à la solidarité internationale pourrait également être un bel objectif, à titre privé, pour les citoyens suisses!

Durant la période précédant les fêtes de fin d'année, on ne manque jamais de bulletins de versement au nom des associations d'entraide. Mais la question qu'on se pose tous: à qui vais-je faire un don? Ou ne devrais-je pas plutôt envoyer de la nourriture dans un pays pauvre?

Une valeur sûre en matière d'entraide internationale: Solidar Suisse. Fondée en 1936

sous le nom de d'Œuvre Suisse d'entraide ouvrière (OSEO) par l'Union syndicale suisse (USS) et le Parti socialiste suisse (PSS), l'objectif de cette institution était alors d'apporter une assistance aux travailleurs et travailleuses frappés par la Grande Dépression de 1929, puis de dispenser une aide humanitaire lors de la guerre civile en Espagne. Depuis la réorganisation en 2005, dix associations régionales assu-

rent les activités de l'OSEO en Suisse en travaillant dans le domaine de l'intégration professionnelle et sociale. L'ancien «département international de l'OSEO», actif dans la coopération au développement, est devenu à cette date une organisation indépendante, sous le nom de Solidar Suisse.

Les bases de la solidarité
Solidar Suisse explique les

raisons de son engagement: «1,5 milliard de personnes dans le monde vivent et travaillent dans des conditions précaires. Pour que ces personnes s'en libèrent durablement, plusieurs conditions doivent être réunies: disposer d'un emploi correctement rémunéré, être assurés du respect de leurs droits fondamentaux et pouvoir participer à un processus démocratique. L'expérience historique montre que seules

les personnes concernées peuvent venir à bout de conditions de vie précaires. Nous soutenons leurs efforts et nous considérons comme un partenaire en matière de développement. Nous nous engageons, aux côtés des ouvriers et ouvrières, des paysan-ne-s, des personnes au chômage, des sans-papiers, des syndicats et

Suite en page 12



Bojana Bijelovic, jeune syndicaliste, s'engage pour que les jeunes en Serbie aient enfin des perspectives d'avenir.

Serbie: davantage de chances sur le marché du travail

Le fort chômage des jeunes en Serbie est une bombe à retardement. Solidar Suisse soutient les ONG, la fédération des employeurs et un syndicat qui cherchent à la désamorcer.

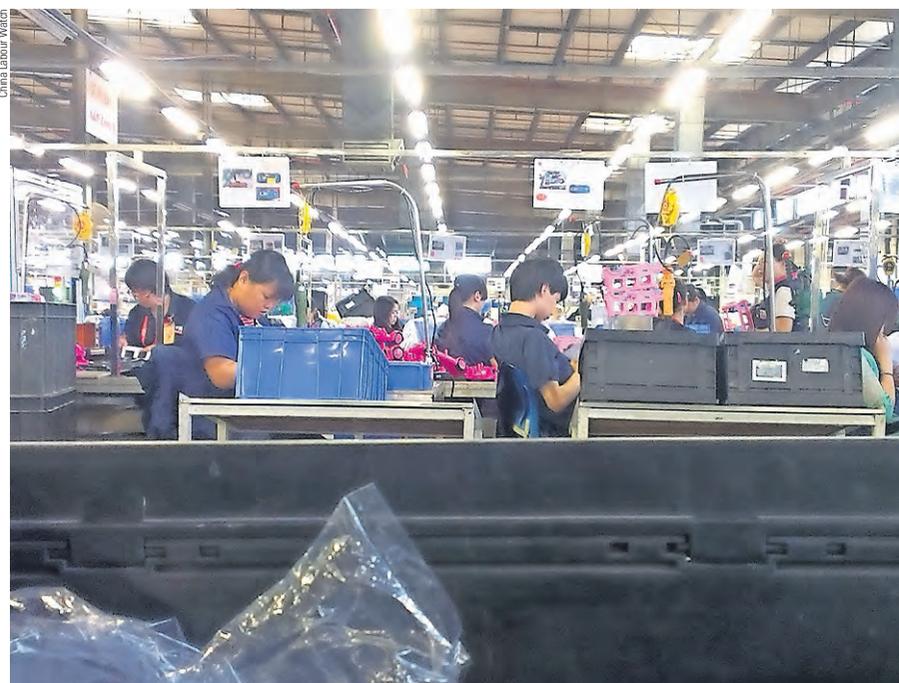
Près d'un demi-million de Serbes, homme et femmes, entre 15 et 25 ans sont sans travail. Cela correspond presque à la moitié de la jeunesse serbe. L'absence de perspectives et le désarroi règnent en maître. Pourtant, des employeurs se plaignent de ne pas trouver de main-d'œuvre jeune et adéquate. La raison: le système de formation professionnelle est obsolète. Les contenus de la formation correspondent en

effet mal aux connaissances et capacités nécessaires pour le travail. Dans de nombreuses écoles, la question de l'orientation professionnelle n'est pas posée. Et les services proposés par les offices du travail ne sont pas très utiles à la plupart des jeunes. En outre, les réformes annoncées de la formation ne sont pas mises en œuvre.

Le projet «Plus de chances pour les jeunes sur le marché du travail» doit permettre de désamorcer cette dangereuse évolution. Solidar Suisse soutient cinq ONG, un syndicat local et la fédération nationale des employeurs dans la recherche de

solutions. Dans un premier temps, il s'agit de procéder à une analyse commune du problème, en préparant les informations nécessaires. Les organisations rédigent ensuite un projet d'amélioration et s'engagent auprès des acteurs politiques, économiques et de la société pour son application. L'objectif est d'améliorer l'orientation professionnelle et de mieux faire correspondre la formation professionnelle avec les besoins du marché. Une élaboration portée par tous les acteurs concernés est une condition de réussite de ce projet.

Chine: des conditions de travail équitables – des jeux équitables



Une fabrique de jouets en Chine.

Les conditions de travail dans de nombreuses usines chinoises sont désastreuses. Si des lois protégeant les travailleurs existent, celles-ci ne sont souvent pas appliquées. Pour défendre les ouvriers et ouvrières, Solidar s'engage en partenariat avec des ONG locales.

En Chine, des millions de travailleurs et de travailleuses produisent des biens dans des conditions souvent déplorables. Au péril de leur santé, ils peuvent travailler jusqu'à 14 heures par jour sans bénéficier de prestations sociales. De plus, ils ne peuvent guère compter sur le système judiciaire pour assurer leurs droits. Pas étonnant dès lors que le mécontentement et la frustration se traduisent par des actions de protestation et des grèves.

L'organisation partenaire de Solidar, Labour Action China (LAC) offre un soutien aux travailleurs des villes de Guangzhou et Chengdu. Chaque année, 500 personnes bénéficient de conseils liés au droit et à la santé du travail et sont soutenues dans leurs procédures judiciaires en cas de besoin.

Des professionnels reçoivent une formation continue qui leur permet de soutenir les travailleurs et travailleuses dans leurs démarches pour faire valoir leurs

droits. Ils sont formés au droit chinois du travail afin de pouvoir aider les ouvriers et les ouvrières. Par ailleurs, un des objectifs du projet consiste à instituer un dialogue social entre travailleurs, entreprises et autorités. La valorisation de ce modèle encore largement méconnu en Chine permet de développer, en partenariat avec le secteur privé, des outils permettant de mieux gérer les conflits professionnels.

Cette année, la campagne de Noël est axée sur les usines de jouets chinoises. En effet, la moitié des jouets qui finiront sous le sapin de Noël proviennent de Chine, tels les peluches commercialisées par Hasbro, les figurines Frozen de Disney ou les modèles réduits Hot Wheels de Mattel. Des jouets produits dans des conditions inhumaines, selon la dernière étude de Solidar Suisse et China Labour Watch. Les ouvriers et ouvrières triment dans les usines jusqu'à 11 h par jour, 6 jours par semaine. Ils n'ont pas le choix: sans les heures supplémentaires effectuées, les salaires ne permettent pas de vivre. Les ouvriers et ouvrières sont souvent insuffisamment protégés, par exemple lors de manipulations de produits chimiques dangereux.

La situation ne semble pas prête de changer. Les grandes marques de jouets laissent la responsabi-

lité sociale aux usines chinoises, tout en faisant pression sur les prix. « Des marques telles que Mattel, Disney ou Hasbro créent ainsi les mauvaises conditions de travail, sans être pour autant responsables de celles-ci », explique Simone Wasmann, responsable de campagne à Solidar Suisse. « Et malheureusement, il n'existe aucun label permettant aux consommateurs de faire un choix responsable ».

Avec la campagne « Fair Toys » Solidar Suisse demande aux grandes marques de jouets d'assumer leur responsabilité sociale sur l'ensemble de la chaîne de production et de garantir des conditions de travail décentes. Pour cela, Solidar lance un appel public et demande:

- Des salaires décents pour les ouvriers et ouvrières d'usines de jouets en Chine;
- Des contrôles pour garantir le respect du droit du travail chinois;
- Que les ouvriers et ouvrières soient informé-e-s de leurs droits et que des instances de recours indépendantes soient mises en place;
- De la transparence pour les consommateurs-trices en Suisse.

3573 personnes ont déjà signé la pétition en ligne et l'Association suisse des jouets a déjà réagi! Ils ont promis de chercher des solutions avec Solidar Suisse.

Népal: reconstruction après la catastrophe

Plus de 2 millions de personnes se sont retrouvées sans toit suite au tremblement de terre d'avril 2015. Solidar Suisse a fourni une aide d'urgence et s'engage actuellement dans la reconstruction du pays.

Fin avril 2015, le tremblement de terre d'une force de 7,8 sur l'échelle de Richter a provoqué des dégâts massifs au Népal. Des milliers de personnes ont perdu la vie, beaucoup ont été gravement blessés ou ont tout perdu. Un nombre incalculable de logements a été détruit et les réseaux d'eau et d'électricité ont été fortement endommagés. Solidar Suisse a offert dans un premier temps une aide humanitaire. Elle conduit actuellement un projet de reconstruction dans la région reculée du district de Sindupalchuk.

De l'aide d'urgence à la reconstruction

La plupart des fermes construites en briques de terre cuite se sont effondrées. La phase d'aide

d'urgence a consisté dans la distribution de couvertures et tentes à plusieurs milliers de familles. Dans la région montagneuse de Sindupalchuk les habitant-e-s avaient particulièrement besoin de se protéger du froid et de la pluie. Afin d'aider la population sur le long terme, un projet de reconstruction est en cours. Pour prévenir les futures catastrophes, la manière de reconstruire les maisons est repensée et des formations sont dispensées aux métiers de la construction.

Une aide humanitaire en cas de catastrophe naturelle

Solidar Suisse dispose d'une grande expérience en matière d'aide humanitaire en cas de catastrophe. Nous avons conduit de tels projets au Pakistan, au Sri Lanka, en Inde et aux Philippines. Nous informons nos donateurs et le public, via un blog, sur l'avancement de notre travail au Népal.



Les personnes ayant souffert du tremblement de terre au Népal reçoivent des biens de première nécessité.

Suite de la page 10

d'autres organisations de base, afin d'améliorer leurs conditions de vie. Dans les pays les plus pauvres d'Afrique et d'Amérique latine, ainsi que dans des pays émergents comme l'Afrique du Sud et la Chine, nous luttons pour des conditions de travail décentes, pour des revenus qui permettent de vivre, pour la démocratie, ainsi que pour le respect des droits humains. Solidar dispense en outre une aide humanitaire lors de catastrophes.»

La Suisse concernée

A l'aide de campagnes innovantes, Solidar rend les Suisses attentifs au fait que

leurs habitudes de consommation ont des effets sur les habitants des pays en développement. Le programme de développement de Solidar Suisse est soutenu par la DDC (Direction du développement et de la coopération). Solidar est également certifié ZEWO.

Des principes importants

Les groupes cibles pour l'aide humanitaire de Solidar Suisse sont les personnes les plus pauvres, habitant dans des régions agricoles, particulièrement touchées lors de catastrophes et souvent négligées par l'aide internationale. Solidar Suisse conduit des projets visant le soutien et l'autonomisation de ces populations et des groupes politiquement

menacés.

Depuis 1962, Solidar s'engage dans l'aide humanitaire en cas de catastrophe. Solidar travaille actuellement sur 50 projets dans 14 pays: Bolivie, Burkina Faso, Chine, Salvador, Kosovo, Mozambique, Nicaragua, Serbie, Afrique du Sud, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka et Syrie (dans les cinq derniers pays, il s'agit d'aide en cas de catastrophes). Solidar est partenaire de la Chaîne du Bonheur et membre du réseau européen Solidar, ce qui lui permet de collaborer avec plus de 60 ONG et œuvres d'entraide. L'importance des institutions comme Solidar Suisse est reconnue par la DDC, mais pas seulement pour l'aspect financier. Martin Dahinden, di-

recteur de la DDC jusqu'en 2014, expliquait à propos de la coopération internationale: «On ne peut pas rester insensible face aux personnes qui vivent dans le besoin et la pauvreté, leur sort nous préoccupe forcément. Il s'agit d'une obligation morale et éthique. Mais nous sommes aussi souvent directement touchés par leur détresse.» En effet, les conflits amènent souvent des vagues de réfugiés dans nos pays. «C'est également dans l'intérêt de la Suisse de s'engager ainsi à l'étranger» explique Dahinden. Et cela prouve la justesse du principe de Solidar: «Pour une globalisation de la solidarité» **pan/solidar**

SOUTENIR

Les dons à Solidar Suisse peuvent être versés sur le compte 80-188-1 (www.solidar.ch)

Celui qui préfère que son soutien aille aux projets de l'OSEO – œuvre suisse d'entraide ouvrière – en Suisse, versera son don sur le compte suivant: 30-241 785-6 (www.oseo.ch).

Dans un autre registre, le réseau mondial de solidarité syndicale, LabourStart, réunit environ 120 000 syndicalistes dans sa liste d'adresses mail. Toutes les informations sur www.labourstart.org/fr

Liban: de l'aide pour 1,2 million de réfugiés syriens

Aujourd'hui on parle partout de la « crise des migrants ». Mais ce qui se passe en Europe occidentale depuis cet été est une longue histoire, qui a déjà commencé bien auparavant. Le peuple syrien souffre depuis bien longtemps et a été contraint de s'exiler. Depuis octobre 2012, Solidar Suisse s'occupe de réfugiés au Liban, en leur fournissant des logements, de l'aide durant l'hiver et de la nourriture de base. Grâce aux dons, Solidar Suisse peut continuer à aider les réfugiés au Sud du Liban, même près de cinq ans après le début de la guerre.

De l'argent pour les besoins de première nécessité

Pour couvrir leurs besoins de base, 400 familles de réfugiés syriens ont reçu un montant mensuel de Solidar sur une carte de débit EC personnelle.

Les cartes sont chargées via e-banking et les familles qui y ont droit sont informées du virement via SMS. Dès lors, elles peuvent aller retirer le montant dont elles

ont besoin au guichet en montrant leur carte d'identité. Cela permet aux réfugiés d'acheter eux-mêmes ce dont ils ont le plus besoin – que ce soit de la nourriture, des articles d'hygiène, des couvertures, des habits, du matériel scolaire ou du combustible. Le versement direct de l'argent aux réfugiés ne diminue pas seulement les frais administratifs, mais présente aussi d'autres avantages: d'une part, les personnes concernées sont celles qui connaissent le mieux leurs besoins, d'autre part elles font leurs achats sur les marchés locaux soutenant ainsi l'économie libanaise.

De plus, cette manière de faire préserve la dignité: acheter soi-même donne un sentiment de « normalité ».

Nouvel engagement humanitaire

Cette « méthode », nommée « Cash Approach », est une nouvelle approche en matière d'aide humanitaire et est largement

répandue au Liban, parmi la communauté humanitaire. Solidar Suisse a fait de bonnes expériences en la matière depuis environ trois ans.

La présence de plus d'un million de réfugiés – le quart de la population du pays – représente un grand défi pour le Liban et place les collectivités sous une énorme pression. Les ménages pauvres libanais souffrent aussi de la dégradation des conditions de vie et de prestations sociales déclinantes. C'est la raison du soutien apporté par Solidar à huit communes dans le sud du Liban pour réparer des écoles et des hôpitaux ou pour garantir l'approvisionnement en eau. Les familles de réfugiés en profitent comme la population libanaise. Les tensions sociales sont réduites et la cohésion sociale est renforcée.

Une attention particulière est portée aux réfugiés récemment arrivés ou non enregistrés et, par là même, particulièrement vulnérables.



Une réfugiée syrienne à Nabatieh, au Liban.

Comité SEV

Y aura du boulot en 2016 !

Les thèmes et points forts de l'année prochaine ont été adoptés par le comité.

Tout en haut de liste figurent bien sûr les **tâches syndicales**, qui sont bien évidemment les plus nombreuses. Le SEV veut entre autres suivre attentivement la révision de la loi sur la durée du travail qui sera en discussion aux Chambres fédérales et si besoin, s'immiscer. Des activités sont également prévues, pour faire parler de l'article 59 de la loi sur le transport de voyageurs, article qui définit les agressions contre le personnel des transports publics comme des délits officiels.

L'année 2016 s'annonce relativement calme au niveau de la **politique contractuelle**, même si les négociations avec le deuxième plus grand partenaire social, le BLS, sont au premier plan.

Deux points seulement en matière de **politique sociale** mais non des moindres: la votation sur l'initiative AVSplus, qui demandera beaucoup d'énergie au SEV qui avait été, rappelez-le, très efficace lors de la récolte de signatures. L'autre point concerne la réforme de la prévoyance vieillesse, que le Parlement continuera à

traiter voire même réussira à boucler, ce qui pourrait poser la question du référendum.

La **politique des transports** sera quant à elle dominée par la tendance générale à la libéralisation. La votation sur le Gothard interviendra en début d'année 2016.

Règlements adaptés

Certains règlements du SEV n'étaient pas tout à fait adéquats en ce qui concerne la lutte syndicale. Cela a été remarqué lors de la grève aux TPG. Le comité a modifié en conséquence le règlement sur les cotisations. Les primes d'adhésion liées au recrutement de nouveaux membres durant une grève doivent être versées directement dans le fonds de lutte.

Avis juridique commandé

L'opposition à l'imposition fiscale des facilités de voyage perdure et le SEV a maintenant mandaté un professeur de droit, afin qu'il nous donne son avis sur la légalité de l'accord entre le SEV et l'UTP.

Trois non et un oui

La votation à venir du 28 février sur le Gothard recueille bien sûr un grand non de la part du comité, qui recom-

mande donc à ses membres de refuser le deuxième tube. Sur les trois autres votations de février, le SEV s'allie aux recommandations de l'USS, à

savoir non à l'initiative «pour le renvoi effectif des étrangers criminels», non à l'initiative «pour le couple et la famille» et enfin oui à l'initiative «pas

de spéculation sur les denrées alimentaires».

Peter Moor/Hes

SEV: les points forts 2016 un à un

Points forts syndicaux

- Promouvoir le recrutement par des actions spécifiques (par exemple le projet de recrutement dans les remontées mécaniques) et agrandir le réseau de personnes de confiance
- Révision LDT: faire du lobbying
- Exiger la définition des pratiques d'usage dans la branche dans les différentes branches des TP (en particulier dans le transport ferroviaire de marchandises), auprès de l'OFT
- Lutter contre l'accord TISA
- Projets de démantèlement dans les transports publics (par exemple projet CFF RailFit 2030 et affaires qui y sont liées); surveiller les conséquences et lutter contre la suppression de postes de travail
- Lutter contre les détériorations en matière de facilités de transport pour le personnel (FVP)
- Evaluation et réflexions sérieuses sur une présence

renforcée du SEV à Olten

- Agressions contre le personnel des TP: LTV art. 59 – action complémentaire auprès des autorités cantonales de poursuite pénale
- Soutenir l'initiative citoyenne européenne pour des transports équitables et contre le dumping salarial.

Politique contractuelle

- Poursuivre systématiquement la politique CCT (CCT BLS, RHB, tl, contrat-cadre Tessin, convention de branche trafic marchandises, autres entreprises dans la CCT des Remontées mécaniques bernoises)
- Accompagner les fusions: tl/LEB, MOB/VMCV
- Thématiser/sensibiliser les ETC aux modèles de retraite anticipée
- Evaluer les points principaux et les principes relatifs au système salarial et au système d'évaluation des fonctions

Politique des transports

- Stratégie 2030 de l'OFT: développer des contre-propositions, surtout en matière de libéralisations/privatisations et encouragement des bus grandes lignes
- 4^e paquet ferroviaire UE: lutter avec l'ETF contre le démantèlement des entreprises ferroviaires
- Lutter contre les mesures d'économies dans les transports publics (surtout dans le trafic régional et le trafic grandes lignes, garantir le financement du trafic voyageurs régional)
- Gagner les votations contre le 2^e tube au Gothard
- Gagner les votations contre l'«initiative Pro Service Public»

Politique sociale

- Gagner les votations pour l'initiative AVSplus
- Développer les positions dans le cadre de la «prévoyance vieillesse 2020»

USS

Entre 0,5 et 1% d'augmentation

Les négociations salariales 2015/2016 sont globalement positives, malgré les menaces de gel ou de baisse des salaires.

Les négociations salariales 2015/16 se déroulent dans un contexte difficile. Les employeurs exigeaient de geler les salaires ou parfois même

de les baisser. On peut donc considérer que les accords salariaux qui ont déjà été conclus sont positifs. Les salaires seront augmentés d'en moyenne 0,5% à 1%. En regard de l'inflation négative (environ -1% en 2015), cela correspond à une hausse des salaires réels d'environ 2%.

Les accords salariaux qui ont été obtenus dans le second œuvre en Suisse romande, à

savoir 1% à titre général et 0,3% à titre individuel, méritent d'être signalés. Ils reflètent la bonne marche des affaires dans la branche. Les résultats sont aussi positifs dans la chimie (Novartis, Lonza, entre autres), mais aussi dans les banques (UBS, CS, entre autres) où les hausses s'élèvent toutes à bien plus de 0,5%.

L'évolution des salaires est par

contre insuffisante dans une partie du second œuvre, en Suisse alémanique en particulier. Bien que les entreprises fassent de bonnes affaires, il n'y a pas eu d'augmentation des salaires au niveau national pour les électriciens et les techniques du bâtiment, et en Suisse alémanique pour les menuisiers. Ces branches ont déjà ces dernières années à peine augmenté leurs salaires,

comme le montre l'Enquête sur la structure des salaires 2014. Les accords salariaux sont aussi insatisfaisants dans le commerce de détail. Dans ce secteur à bas salaires, un énorme besoin de rattrapage en matière de salaires se fait toujours autant sentir, en particulier pour les employés-e-s qualifiés et de longue date.

uss

Transformation du point de vente de Bienne

«Il n'y a aucun chemin de fuite»

Dire que le personnel de la vente du site de Bienne est en colère est un euphémisme. Il vient de remettre une pétition au responsable de P-VS car ils estiment que la transformation du point de vente ne garantit pas leur sécurité.

C'est le premier décembre que la pétition signée par la quasi totalité du personnel de Bienne a été envoyée par le secrétaire syndical SEV Jürg Hurni à Alberto Bottini, responsable P-VS. Elle demande que le personnel puisse travailler dans un maximum de sécurité. Au centre de leur courroux et de leurs inquiétudes figure notamment la disparition en ce début de semaine de la barrière séparant l'espace clients des bureaux du personnel de vente. «De ce fait, il n'y a pas de chemin de fuite en cas d'agression», relève Jürg Hurni. Mais la direction ne semble



La barrière transparente séparant l'espace clients des bureaux du personnel a disparu cette semaine.

guère disposée à revenir en arrière, estimant que ce n'est pas un problème et qu'il existe ailleurs en Suisse des gares semblables. Mais pour le SEV, il s'agit là d'une réelle problématique car les CFF sont tenus de protéger la santé de leur personnel. Or, sans chemin de

fuite, ils ne respectent ce devoir de protection.» C'est que la fermeture de l'agence de voyage a eu pour incidence la réorganisation du point de vente avec l'intégration de Western Union au guichet direct et la fermeture du guichet individuel. «Dans un premier

temps, il était donc envisagé que le personnel travaille seul à l'ouverture et à la fermeture des guichets. Sur ce point, les CFF sont revenus en arrière puisque sur ces tranches horaires, il y aura deux employés», poursuit Jürg Hurni. Les responsables font donc fi

des craintes tout à fait justifiées de leur personnel. En prétextant la nécessité de standardiser tous les points de vente, les CFF refusent d'écouter la base qui connaît au mieux le contexte de travail et le montre par le biais d'une pétition signée par près de 100 % du personnel. Ce manque d'écoute est incompréhensible et renforce le sentiment de chefs coupés de la réalité du terrain.

A noter que l'entreprise propose néanmoins au personnel de suivre des cours de communication non-violente pour être armés en cas d'agression verbale... Il partage donc en partie les constats du personnel tout en proposant des solutions qui pourraient être complémentaires.

Il n'empêche que l'on peut se demander si le personnel détient réellement toutes les solutions de gestion des conflits?

Vivian Bologna

Secrétariat central: Beatrice Fankhauser part en retraite

«Spaghetti pour tous»

Beatrice Fankhauser prend une retraite anticipée et quittera donc le SEV à la fin de cette année. Elle aura passé plus de 18 ans au SEV et était connue «comme le loup blanc» au secrétariat central.

«Que celui qui a envie de partager un repas à la cafétéria cette semaine s'annonce, je vais faire des spaghetti» c'est ainsi qu'on connaît Beatrice au SEV.

Au niveau du travail, elle a toujours répondu présente lorsqu'il fallait de l'aide quelque part, que ce soit pour des envois aux membres, à la cen-

trale téléphonique ou encore au service des mutations. Beatrice connaissait très bien la maison et savait toujours ce qui s'y passait.

Des tâches très variées

Elle a d'abord travaillé comme fonctionnaire d'exploitation aux CFF, avant d'arriver au SEV, en mai 1997. Elle a été des années l'image du marque du SEV à la réception du secrétariat central et connaît ainsi quantité de membres, qui le lui rendent bien et qui prenaient souvent plaisir à l'aborder lors d'événements organisés par le SEV.

En 2007, elle est entrée à la rédaction de *kontakt.sev*, où elle s'occupait des pages sections

et agenda. Elle était par ailleurs restée active au service des mutations. Elle gérait la liste d'adresses du SEV et veillait à garder la liste des membres CoPe ainsi que des parlementaires à jour.

Dans ses loisirs, elle était affiliée à l'USSC (l'Union sportive suisse des transports publics), jouait volontiers aux échecs et faisait du ski. Sa grande passion reste toutefois les voyages: elle a visité tous les continents et profitait souvent de prendre ses vacances d'un bloc pour faire de grands voyages, la plupart du temps avec le camping-car, aux Etats-Unis, au Canada ou encore en Australie.



Une nouvelle étape

Beatrice commence maintenant une nouvelle étape. Elle continuera à voyager, à skier ou à faire de la moto dans les cols suisses, en tant que passagère, avec son conjoint Edi. De temps à autre, elle accueillera également ses petits-enfants, s'occupera du jardin ou profitera simplement de l'air du lac au bord du lac de Thoune. Elle gardera bien sûr

plein de souvenirs du SEV, des contacts avec les membres, des actions de distribution de flyers et autres récoltes de signatures.

Beatrice, nous te souhaitons tout de bon pour ta retraite, merci de ton engagement au SEV et de ta collégialité. Tu nous manqueras, ainsi que tes repas de midi spontanés à la cafétéria!

Anita Merz/Hes

Développement de l'AI: sans intégration professionnelle obligatoire et financement fiable, cela ne fonctionne pas

Le marathon de révisions de l'assurance-invalidité se poursuit

D'un point de vue syndical, il est clair que le temps des engagements rhétoriques pour l'intégration professionnelle des personnes handicapées est dépassé. Et la Confédération ne doit pas se retirer de ses obligations financières envers l'AI. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut envisager un développement de l'AI.

Début décembre, le Conseil fédéral a envoyé en consultation ses propositions pour le développement de l'AI. Et, selon ses propres dires, cette fois-ci, les mesures d'économie ne sont pas prioritaires, contrairement aux révisions précédentes. A juste titre, car les personnes à l'AI ne pourraient pas supporter de nouvelles baisses de prestations après la cure draconienne de ces dernières révisions.

Risque de détérioration des prestations

Toutefois, en y regardant de plus près, on se rend compte qu'il y a quand même un risque de détérioration des prestations dans cette révision. Par exemple par l'introduction d'un système de rente linéaire. Une variante prévoit qu'une rente AVS complète ne serait attribuée qu'à partir d'une invalidité de 80% contre 70%, comme jusqu'à présent. A nos yeux, une telle hausse du taux d'invalidité pour pouvoir obtenir une rente complète est un pur exercice d'économie sur le dos des personnes gravement invalides. Prétendre qu'une telle mesure encourage une plus grande participation au marché du travail est une illusion. Car celui-ci n'offre aucun poste aux personnes gravement handicapées ne disposant plus que d'une capacité de travail résiduelle extrê-

mement minime. Pour des économies prévues de 95 millions par an, les rentiers AI vont connaître des difficultés financières et finalement être encore plus contraints de demander des prestations complémentaires. C'est une pure tactique de transfert des dépenses qui est irresponsable envers les personnes gravement invalides et les prestations complémentaires. Le nouveau règlement proposé pour les indemnités journalières n'est pas non plus sans incidence sur les coûts. Les économies s'élèvent à un montant allant jusqu'à 51 millions par an. Tout au moins, le Conseil fédéral veut fortement renforcer l'intégration professionnelle des jeunes et des jeunes adultes.

Les adaptations des prestations médicales en cas de maladie congénitale auront aussi une incidence sur le niveau des prestations. Le Conseil fédéral prévoit ici de s'appuyer plus fortement sur l'assurance-maladie. En outre, des maladies congénitales reconnues devraient être à l'avenir éliminées de la liste de celles-ci (p. ex. les malpositions dentaires).

Aucune mesure contraignante dans l'intégration professionnelle

L'USS estime que la direction prise par cette révision vers une intervention précoce et des mesures d'intégration pour les jeunes en général et pour ceux qui sont atteints de maladies psychiques est la bonne. Le rapport de l'OCDE sur la santé mentale et l'emploi en Suisse a mis au jour quelques points faibles dans le passage entre l'école et la formation. Les mesures en faveur des jeunes figurant dans la proposition sont donc à saluer. Elles sont toutefois compliquées. Il y manque aussi des mesures pour éviter ou accompagner les ruptures scolaires. Le projet mis en consultation

contient de nouveaux instruments d'intégration. Les employeurs obtiendraient de nouvelles incitations à l'embauche de personnes invalides. Pourtant toutes les mesures ne parviennent pas à convaincre. Ainsi, l'USS est sceptique sur la mesure qui veut que la location de service soit encouragée.

Ce ne sont pourtant pas les incitations à l'embauche des personnes handicapées qui manquent actuellement. Mais l'apport des employeurs en termes d'intégration reste encore bien en deçà des attentes. Aucune des promesses que les employeurs ont faites dans le cadre de la Révision 6a de l'AI d'intégrer les rentiers et rentières AI même sans quotas d'embauche contraignants, n'ont été tenues. Pour l'USS, il manque dans ce projet des directives efficaces pour l'embauche de personnes invalides.

S'en tenir à des incitations n'est apparemment pas suffisant. La possibilité de conclure des accords de coopération entre la Confédération et les partenaires sociaux représente tout de même un pas dans la bonne direction. Avec de tels accords qui prennent exemple sur des modèles

qui existent en Suisse romande, des objectifs doivent aussi être définis et des mesures ainsi que des instruments utilisés dans le cadre du partenariat social doivent être soutenus financièrement par l'AI.

Les mesures d'économie de la Confédération déstabilisent l'AI

Le développement proposé de l'AI – dans le domaine d'une amélioration de l'intégration professionnelle – ne peut qu'être mis en œuvre si l'AI dispose de suffisamment de moyens. Et justement, il y a un risque que le financement baisse massivement. Dans son programme d'austérité décrit comme le «Programme de stabilisation 2017-2019», le Con-

seil fédéral veut déstabiliser l'AI: il propose de réduire la participation de la Confédération à l'AI. Celle-ci perdrait ainsi 60 millions par année à partir de 2018 déjà. Sachant que le pour-cent additionnel attribué à l'AI tombe fin 2017 et que les dettes de l'AI doivent être remboursées au Fonds AVS, l'AI dépend donc obligatoirement des recettes de la Confédération. L'USS juge donc qu'une telle mesure de déstabilisation n'est pas acceptable. Elle empêche l'assainissement de l'AI et affaiblirait aussi l'AVS.

USS

syndicom

syndicom est le syndicat leader des branches Poste, Logistique, Télécommunication, Technologie de l'information et Médias. Il compte dans tout le pays près de 37 000 membres et s'engage pour les droits des salarié-e-s et pour une Suisse sociale et ouverte au monde.

Nous recherchons pour le 1^{er} mars 2016 ou selon entente une

Responsable Egalité (80–100%) et membre du comité directeur

L'essentiel de votre activité est axé sur la représentation des intérêts des femmes au sein de syndicom, dans le mouvement syndical, dans le monde du travail et dans les discussions de politique sociale. Le domaine de l'égalité comprend en outre les groupes d'intérêt Jeunesse, Migration, Indépendant-e-s et Retraité-e-s. Vous représentez les questions liées à l'égalité au comité directeur de syndicom et êtes responsable avec le secrétaire de la jeunesse de la planification et de l'organisation de campagnes et projets nationaux. Vous coordonnez avec les branches le travail syndical de ces groupes d'intérêt. Vous élaborez et mettez en œuvre avec les branches des stratégies de recrutement et des prestations spécifiques aux groupes cibles.

Voir www.syndicom.ch pour plus de détails.

Sous-fédération

Du 29 janvier ■ **Journées**
au 17 mars de **branche VPT**

Les journées de branche VPT débutent le 29 janvier avec la navigation; le 25 février c'est la journée bus-Gatu, le 3 mars c'est au tour du rail et le 17 mars celui des retraité-e-s. Pour plus d'informations et pour les inscriptions rendez-vous sur le site de la VPT:

<http://vpt-online.ch/fr/>

Sections

Mercredi ■ **GESTTL**
23 décembre

16h-22h

Grande ouverture

N'oubliez pas de venir chercher vos commandes de fin d'année. Notre traditionnelle soupe aux pois vous sera servie après une dégustation de la maison Dizerens. Nos agréables vins accompagneront à merveille vos repas de fêtes de fin d'année.

Nos actions

Blanc:

Lutry «Moulin-la-Vignette» 70cl 8fr. au lieu de 8fr.70; Lutry «Moulin-la-Vignette» 50cl 6fr.50 au lieu de 6fr.90; «Domaine de la Crausaz» 70cl 10fr. au lieu de 15fr.80; «Domaine de la Crausaz» 50cl 7fr.50 au lieu de 9fr.50

Rosé:

«OEil-de-Perdix» 75cl 9fr. au lieu de 9fr.90; «OEil-de-Perdix» 7fr.20 au lieu de 7fr.70

Rouge:

«Pinot Noir» fût de chêne 75cl 12fr. au lieu de 13fr.; «Gamaret-Garanoir» 75cl 11fr.50 au lieu de 13fr.50; «Diolinoir» VD 50cl 9fr. au lieu de 10fr.50.

En 2016, la cave sera ouverte les jeudis 28 janvier, 25 février, 31 mars et 28 avril de 16h à 20h. Mais aussi le vendredi 20 mai de 16h à 20h (ouverture dégustation), le jeudi 25 août de 16h à 20h, le vendredi 30 septembre de 16h à 22h (dégustation), les jeudis 27 octobre et 24 novembre de 16h à 20h et le vendredi 23 décembre de 15h à 22h (ouverture de Noël).

Nous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année à tous nos collègues et amis qui sont venus partager nos ouvertures de cave. Nous vous remercions de votre fidélité tout au long de l'année.

Votre comité GESTTL

■ Assemblée VPT TPG

Solidarité post-grève

Lors de la dernière assemblée SEV TPG du 8 décembre, le président central VPT Gilbert D'Alessandro est venu remettre le fonds de solidarité adressé par les sections VPT, soutien à la grève du 19 novembre 2014.

Il a rappelé comment «ce mouvement a inspiré et inspire les collègues de toute la Suisse par la force du symbole, par la capacité à mener un tel mouvement à bien, mais aussi par la dignité qui a prévalu tout au long de



Gilbert D'Alessandro et Vincent Leggiero.

cette grève». Il a remis symboliquement cette solidarité par une accolade au président Vincent Leggiero. L'assemblée a aussi élu Pascal Nussbaum et Deborah De-

rungs au comité: Pascal s'occupera du suivi des membres et Deborah des comptes.

Valérie Solano

■ PV Biel/Bienne

Saint-Nicolas: ambiance!

Le groupe musical «Jäisbärg-örgeler» ouvre et encadre la fête de la Saint-Nicolas au restaurant de la gare à Brügg avec sa belle musique. Sous la direction de Willi Lack, le chœur des cheminots pensionnés entonne la chanson folklorique russe bien connue «Ein-sames Glöcklein».



Ricardo Loretan, président central PV et Ruedi Flückiger, président de la section.

Le président central PV, Ricardo Loretan, donne un court compte-rendu des thèmes actuels et demande aux 105 membres présents de prendre part aux votations importantes de l'année 2016. Un non certain au projet du 2^e tube autoroutier au Gothard et un soutien à la prévoyance vieillesse 2020 et AVSplus. Notre président Ruedi Flückiger a pu ensuite remettre aux 22 jubilaires présents le diplôme d'honneur pour les 40, 50 et 60 ans de sociétariat SEV. Spontanément, Paul Rohrer en langue française et Heinz Lüthi en allemand ont raconté une courte histoire: «te

rappelles-tu». Fin janvier, tous les membres recevront par poste les informations importantes pour l'année 2016, le calendrier des rencontres, l'invitation à la course de la section (jeudi, 25 août 2016 à Yvoire, France), la liste des membres du comité de la section PV Biel/Bienne, etc. La collation chaude, y compris le dessert, offerte par la section a été au goût de chacun et il est resté assez de temps pour relier les contacts amicaux entre collègues.

Robert Drewes/adaptation française: J.-C. Amiet

goldenpass



La Compagnie du Chemin de Fer Montreux-Oberland Bernois SA cherche à engager pour le 1^{er} juin 2016

un(e) responsable du Service Production-Trains

A la tête de votre service composé de 120 collaborateurs situés à Montreux, Zweisimmen et Blonay (mécaniciens de locomotives, agents de trains et hôtesses minibar, agents de la manœuvre, nettoyeurs, gestion opérationnelle), vous êtes responsable de l'intégralité du processus « Transport », au niveau opérationnel et stratégique.

Vos tâches :

- Recrutement, management et suivi de la formation des collaborateurs du Service
- Management de l'équipe des cadres du Service Production-Trains
- Préparation, gestion et suivi budgétaire
- Dimensionnement des trains, rotations du matériel roulant
- Optimisation des tours de service et processus de travail à court et moyen terme
- Gestion du transport des groupes et des systèmes de réservation des places
- Dans le cadre du système de qualité du Goldenpass, assurer la mise en place et le suivi des processus de travail et des processus clients
- Gestion ou participation à divers projets (TransGoldenpass, mise en service du nouveau matériel roulant, programme de répartition, etc.)
- Représenter le Goldenpass dans différents comités, associations et groupes de travail
- Vous êtes l'adjoint et remplaçant du Directeur Voyageurs

Votre profil :

- Vous êtes titulaire d'un diplôme d'économiste, d'une HES ou d'un CFC complété par une formation supérieure.
- Expérience avérée dans un poste à responsabilités lié au domaine ferroviaire
- D'excellentes connaissances des spécificités et prescriptions ferroviaires sont un atout
- Formation et aptitudes reconnues en matière de management/motivation d'une équipe
- Dynamisme, esprit d'initiative, force de proposition
- Langue maternelle française ou allemande et excellente maîtrise écrite et parlée de l'autre langue. De bonnes connaissances en anglais sont un atout

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à M. Gabriel Rosetti, Directeur Voyageurs, Tel. : 021 989 81 60, Mail : g.rosetti@goldenpass.ch.

Vous vous reconnaissez dans ce profil et voulez rejoindre notre équipe de Montreux ? Adressez votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV, copies de diplômes, certificats) jusqu'au 15.1.16 par mail à G. Rosetti ou par courrier à : Chemin de Fer MOB, Administration, case postale 1426, 1820 Montreux 1.



www.goldenpass.ch

■ Sous-fédération AS – Branche Services centraux

Openspace et desksharing: oui, mais...

L'openspace convient à plus de 75 % des personnes questionnées mais de nombreux points négatifs sont mentionnés. Pour le desksharing, c'est aussi mitigé, selon une enquête menée par AS.

La sous-fédération AS a évalué l'ambiance parmi le personnel au moyen d'une enquête réalisée dans les bureaux du Wankdorf, du Wyler, du Westlink et de l'Aarepark et dans les services informatiques, après qu'une nouvelle manière de travailler eut été introduite dans ces sites, sur ordre de la direction des CFF.

Cette nouvelle manière de travailler se résume ainsi: finis les petits bureaux privatifs et vive les espaces ouverts, ces grands bureaux que l'on appelle «openspace», et finis

aussi les postes de travail personnels qui sont remplacés par le desksharing. L'objectif est d'une part de renforcer les contacts directs entre les collaboratrices et collaborateurs et de privilégier les «raccourcis». D'autre part, cela permet de réaliser des économies sur les places de travail, étant donné que beaucoup de postes sont souvent vides à cause d'absences professionnelles. 329 membres ont pris le temps de répondre à l'enquête. Deux tiers des participants travaillent déjà en système de desksharing, et le dernier tiers attend son heure avec un sentiment mitigé. Le résultat de l'enquête – voir sur www.as-online.ch – est très ambivalent.

Air conditionné et nuisances sonores sont critiqués

Ce qui semble positif, c'est que l'openspace convient à plus de

75 % des personnes questionnées. L'installation des places de travail est aussi bien notée, ainsi que les supports informatiques et de communication, et les possibilités de se retirer dans une salle de séance. A ce propos, il faut souligner que les CFF ont vraiment pris au sérieux les besoins des collaboratrices et collaborateurs. Mais comme on peut s'y attendre, l'enquête confirme que l'air conditionné et les nuisances sonores dérangent le personnel. On peut comprendre aisément que les gens qui travaillent déjà en desksharing ont tendance à mieux coter ce système que celles et ceux qui sont encore dans l'expectative. On décèle là certaines craintes qu'il faut prendre au sérieux.

Le desksharing n'est pas un plus pour tout le monde

Il a souvent été remarqué que le desksharing ne peut pas

convenir à tout le monde. Cela dépend du domaine de travail: si quelqu'un est très souvent à l'extérieur, sa place de travail peut être occupée sans problème par quelqu'un d'autre. Par contre, il est légitime qu'un responsable de projet qui travaille souvent avec un grand nombre de dossiers et de plans revendique sa propre place de travail. Mais les CFF appliquent le desksharing de façon presque doctrinaire sans tenir compte des besoins particuliers des personnes. Ceci nous a été effectivement confirmé. «Je ne connais aucun bureau d'ingénieur privé qui travaille en desksharing», a déclaré très justement un collègue. Ce même collègue ne s'est pas contenté de cocher les réponses adéquates, il nous a fait part de nombreux commentaires et nous a ainsi communiqué l'état d'esprit réel du personnel.

Pas confiance pour le travail à domicile

Le desksharing est étroitement lié au télétravail. Cette pratique moderne est soutenue par la direction de l'entreprise. Pourtant, beaucoup de chefs posent des limites à leurs collaboratrices et collaborateurs, leur autorisant seulement un jour de travail à domicile par semaine. Et quelques personnes nous ont même dit qu'elles devaient remplir des rapports sur les prestations effectuées à la maison. Pour que la confiance s'installe, il y a encore du chemin à faire! Nous allons entrer en discussion avec les CFF et aborder avec Immobilier les points qui, selon les résultats de l'enquête, doivent être absolument améliorés.

SEV-AS, Branche Services centraux

■ ZPV

Pétition contre les mesures d'économies des CFF

Le président central, Andreas Menet, a salué les délégués ZPV à la dernière séance de l'année, qui a eu lieu les 4 et 5 décembre au Flumserberg.

Beaucoup de sujets ont été discutés, notamment les nouvelles règles de classifications dans la région Mitte. Le personnel concerné est très déçu. La ZPV reconnaît le problème et est prête à chercher une solution satisfaisante. Les discussions avec VM vont être poursuivies. Nous avons récolté 383 signatures dans cinq dépôts.

La relève dans les sections est également un sujet de préoccupation, car peu de personnes sont disposées à re-

prendre les postes de président-e. Le comité est prêt à soutenir les candidat-e-s et rend les membres attentifs au fait que la ZPV organise divers cours en 2016 via movendo, dans cette optique.

Côté RhB, les négociations salariales ont débuté.

Pétition remise à VM

Pour les agents de train, il est assez difficile à comprendre qu'on fasse des économies sur le personnel dans les trains critiques du matin. La ZPV suit la situation et prendra éventuellement des mesures. Une pétition dans ce sens a été adoptée à l'assemblée régionale Ouest à Bienne le 19 novembre dernier. Elle vient d'être remise à la direction VM.

La ZPV continue à tenir une liste avec les tours qui ont dû

être supprimés. De janvier à mi-décembre, ce sont plus de 258 tours qui ont été signalés. Merci à ceux qui ont informé la sous-fédération. La récolte des informations continue: infos à envoyer à zk@zpv.ch. Les résultats ont été transmis à VM. Thomas Walther, président de la CoPe VM, a informé les participants à propos de SOPRE, qui devrait être introduit en juin 2016. Une commission suivra l'introduction de près. Certains détails sont actuellement contrôlés par la CoPe VM et la ZPV.

Andreas Menet a remercié ses membres du comité, ainsi que tous ceux qui s'engagent pour la ZPV et leur souhaite à tous des bonnes fêtes de fin d'année.

Janine Truttman, secrétaire

Décès

Besson Marius, assistant de gare, Lausanne; décédé dans sa 84^e année. PV Vaud.

Clerc Louis, mécanicien pensionné, Renens VD; décédé dans sa 89^e année. PV Vaud.

Debonnaire Simone, veuve de Jean-Pierre, Genève; décédée dans sa 89^e année. PV Genève.

Henny Alexis, mécanicien, Chemin; décédé dans sa 88^e an-

née. PV Valais.

Kaus Oscar, retraité, Pully; décédé dans sa 80^e année. VPT Lac Léman.

Noverraz Denise, veuve de Roland, Aigle; décédée dans sa 87^e année. PV Vaud.

Sudan Rina, veuve d'Eugène, St-Imier; décédée dans sa 89^e année. PV Biel-Bienne.

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines. ISSN 1662-8462. Tirage: 10 707 ex. (total 43 612 ex.), certifié REMP au 14.11.2014. Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Vivian Bologna, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Anita Merz, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter. **Adresse de la rédaction:** contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58. **Abonnements et changements d'adresse:** Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–. **Annonces:** Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch. **Préresse:** AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch. **Imprimerie:** Mittelland Zeitungsdruck AG, Neumattstrasse 1, 5001 Aarau. www.mittellandzeitungsdruck.ch

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 21 janvier 2016.

Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 14 janvier à 10h. Pour les annonces, le délai est fixé au 12 janvier à 10h.

Angle droit

Une raison valable ou pas?

Un cas de protection juridique.

Dans le domaine juridique, l'intention est le motif. Il y a les motifs classiques, comme par exemple la jalousie et la cupidité, qui peuvent être la cause d'un meurtre. Ou alors, et de plus en plus fréquemment, l'ennui, le mépris des gens ou tout simplement l'idiotie.

Selon le motif, il faudra agir différemment.

Un exemple: une personne en frappe une autre vio-

lemment.

1. L'agresseur frappe la victime parce qu'il veut lui prendre de l'argent - ce qui n'est pas une bonne raison (cupidité) et qui entraînera une condamnation.

2. L'agresseur frappe la victime, car la victime vient d'agresser une autre personne pour lui dérober son porte-monnaie - ceci étant une meilleure raison (assistance à personne en danger), non punissable selon les lois sur la légitime défense dans le code pénal.

3. L'agresseur frappe la victime parce qu'elle a insulté

une tierce personne la veille - mauvaise raison - il s'agit d'une violation du droit. C'est une agression et elle sera poursuivie devant les tribunaux.

La même action, des intentions différentes et donc un autre dénouement pour chaque histoire.

Le motif et la recherche de ce dernier sont à la base du droit pénal. Dans tous les domaines juridiques, s'interroger sur les intentions va permettre d'évaluer une situation.

Un exemple: un jour, une employée ne va pas tra-

vailler.

1. Le soir précédent, elle a mangé à l'extérieur. Pour le dessert, elle a pris un tiramisu qui l'a indisposée toute la nuit - elle est donc malade suite à une intoxication alimentaire et est excusée.

2. Elle a remarqué qu'aujourd'hui il fait beau et qu'elle préférerait être dehors - elle se fait porter malade et ne va pas travailler, sans excuse valable.

Du point de vue de l'employée, dans la deuxième situation elle a sûrement aussi une bonne raison pour justifier son absence. En ef-

fet, tout le monde préférerait passer une belle journée dehors au lieu de travailler. Du point de vue légal, ce n'est toutefois pas une bonne raison. C'est un non-respect d'un contrat, à savoir la violation de l'obligation de travailler (selon le contrat de travail).

Des raisons, il y en a toujours beaucoup. Pour savoir si elles sont bonnes ou mauvaises, il faut toutefois les analyser de manière globale et objective. Dans toutes les situations, la cause est le point-clé qui va déterminer la suite. Donc il faut toujours bien réfléchir pour quelle raison une action a été entreprise.

L'équipe de la protection juridique

Helvetia

Départ d'un enfant: vérifier l'assurance

Notre fille aînée va bientôt débiter un apprentissage et déménager dans un logement en collocation. Quelle est la meilleure façon pour elle de s'assurer?

Lorsque les enfants déménagent de la maison de leurs parents, il est préférable d'examiner de plus près leur situation d'assurance. Il faut s'intéresser aux assurances non obligatoires. On compte parmi les couvertures essentielles l'assurance responsabilité civile privée. Celle-ci protège des conséquences financières de dommages à des tiers. Il peut par exemple s'agir d'endommagements au niveau du logement en location ou aussi de prétentions réclamées par des personnes à la suite d'un accident de vélo. Ces dernières notamment peuvent très vite coûter très cher. Les enfants et les jeunes sont en général inclus dans la couverture familiale. Cependant, les réglementations sont très différentes si l'enfant est déjà adulte et s'il est toujours déclaré au domicile de ses parents. De plus, si un enfant quitte la maison de ses parents, il doit avoir sa propre assurance inventaire du ménage pour que son mobilier mais aussi ses objets de valeur soient assurés. Et à ne pas oublier: la couverture d'un vol de vélo ou d'un équipement de ski à l'extérieur du logement nécessite le supplément vol simple à l'extérieur.

Un tout autre aspect est la couverture des conséquences financières en cas d'incapacité de gain. Si des enfants ou jeunes sont inaptes au travail à la suite d'une maladie ou d'un accident, ils ne reçoivent de l'AI que des prestations minimales. En effet, les enfants et les jeunes, à la différence des adultes, n'ont pas de revenu de travail et ne peuvent donc pas bénéficier des prestations de la caisse de pension. Comme les apprentis ne perçoivent qu'un revenu très modeste, on ne peut que leur recommander de conclure une telle couverture.

Mais, à part la nécessité de conclure des assurances, l'entrée dans la vie professionnelle permet de renoncer à un supplément: quiconque travaille au minimum huit heures par semaine chez le même employeur dispose chez ce dernier d'une couverture accident. Par conséquent, dès qu'il débute son apprentissage, l'apprenti peut renoncer au supplément accident auprès de la caisse-maladie.

Helvetia Assurances

Pour toute question sur ce thème ou sur les thèmes de prévoyance en général, vous trouverez votre interlocuteur sur www.helvetia.ch/sev



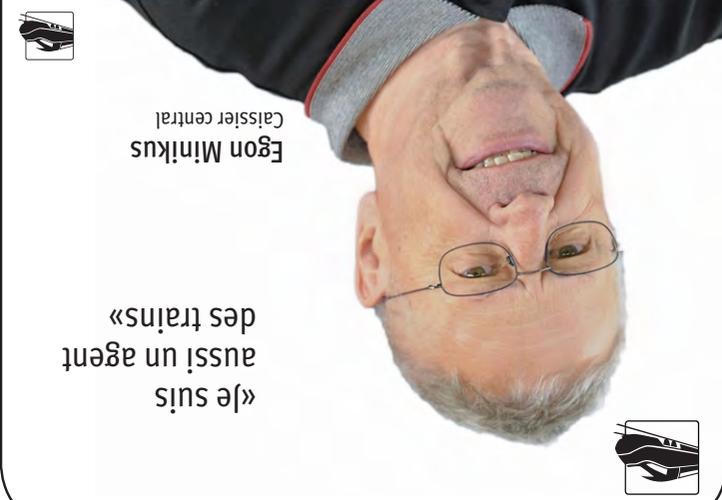


Janine Truttmann
Agente des trains

«Je suis aussi une caissière centrale»



Egon Minikus
Cassier central



«Je suis aussi un agent des trains»

Au SEV, on joue la carte de la solidarité.
Beim SEV spielt die Solidarität.
Solidarietà: la carta vincente del SEV.



Le Conseil fédéral publie son rapport sur le transit et augmente la redevance poids lourds (RPLP)

Davantage de marchandises par train, mais pas encore suffisamment

Le Conseil fédéral vient de publier son rapport sur le transfert du trafic 2013/15. Celui montre que la part du trafic ferroviaire augmente mais pas suffisamment.

La trafic marchandises ferroviaire a gagné des parts de marché aussi bien dans le trafic de transit que dans le trafic interne. Au niveau des chiffres, au cours de la période 2012-2014, les courses de véhicules marchandises lourds sur la route par les passages alpins suisses ont diminué de 10,3%. Par rapport à l'année de référence 2000, on enregistre à la fin de 2014 une réduction d'un quart des courses (25,2%). En 2013 et 2014, on a compté respectivement 1,049 et 1,033 million de courses transalpines de véhicules marchandises lourds. L'objectif intermédiaire de 1 million de véhicules transalpins fixé pour l'année 2011 n'a donc pas non plus été atteint pendant la période sous revue. Le fret ferroviaire transalpin a enregistré une croissance de 9,9% au cours de la période

2012-2014. La part du rail dans le fret transalpin atteint 67,3% à la fin de 2014, soit 3,8 points d'indice de plus qu'au début de la période sous revue.

Objectif non atteint

Le Conseil fédéral confirme les conclusions des derniers rapports sur le transfert: l'objectif fixé à 650 000 courses transalpines d'ici à 2018 ne pourra pas être atteint au moyen des mesures adoptées et mises en œuvre –malgré une diminution du nombre de courses de 10% pendant la période sous revue et une part de marché du rail en hausse. Afin de renforcer l'effet de la NLFA sur le transfert et pour que l'évolution positive du processus de transfert se poursuive, le Conseil fédéral a approuvé les mesures d'accompagnement suivantes :

La RPLP sera adaptée avec effet au début de 2017. La RPLP coûtera ainsi 298 francs (moyenne pondérée) contre 276 francs actuellement pour le passage d'un camion ou d'un semi-remorque en transit à travers la Suisse. Cette hausse devrait générer des recettes de l'ordre de 180 à 190 millions de francs

par an. L'adaptation de la RPLP requiert une décision du comité mixte Suisse-UE sur les transports terrestres.

Les prix du sillon seront adaptés temporairement (de 2017 à 2021) de manière à favoriser essentiellement les trains de marchandises longs et lourds. Le fret ferroviaire transalpin bénéficiera ainsi d'un allègement de 10 millions de francs par an. L'Initiative des Alpes n'a pas tardé à réagir et considère cette augmentation comme trop faible, alors que le Conseil fédéral promet depuis 2011 d'augmenter la RPLP. «Au lieu d'exploiter le montant maximal de 325 francs pour la redevance accepté par l'UE, le trajet entre Bâle à Chiasso n'est facturé qu'à 274 francs!», explique Jon Pult, président, dans un communiqué de presse. Les calculs de l'Initiative des Alpes démontrent que la Confédération a ainsi subi un manque à gagner de 2,75 milliards de francs entre 2005 et 2014. Si la Confédération avait facturé les 325 francs possibles et avait adapté le montant à l'inflation, un camion devrait déboursier aujourd'hui pour un trajet en transit en moyenne 60 et non pas seu-



lement 50 francs de plus ! En outre, le nombre de poids lourds traversant les Alpes aurait pu être notablement réduit.

La volonté du peuple

Dans six mois le tunnel de base du Gothard, le maillon central de la NLFA, qui coûte au total 24 milliards de francs, sera inauguré. Le Conseil fédéral et le parlement doivent enfin joindre le geste à la parole et montrer qu'ils prennent la volonté populaire et le transfert au sérieux. Il faut pour cela prélever à l'avenir le tarif maximum de la RPLP et l'adapter au

renchérissement. De plus, il faut promouvoir les innovations dans le trafic ferroviaire et augmenter considérablement le nombre de contrôles des camions, notamment au Simplon», dit Mathias Reynard, membre du comité de l'Initiative des Alpes et conseiller national VS.

Une étape décisive aura lieu le 28 février 2016. En disant non à un deuxième tube au Gothard, le peuple a l'occasion de réaffirmer son opinion de 1994 et redire qu'il veut absolument que le trafic de transit soit ferroviaire. sev/DETEC/IA

Que faire maintenant ?

La DB veut supprimer ses trains de nuit !

L'inimaginable semble devenir réalité: la compagnie de chemins de fer allemande (DB) a l'intention de supprimer ses liaisons de nuit pour la fin 2016! Les trains de nuit en provenance de la Suisse sont concernés.

En clair : dès décembre 2016 plus aucune City-Night-Ligne ne devrait exister.

Fin de se rendre à Berlin, à Hanovre/Hambourg, à Dresde/Prague et à Cologne/Amsterdam en train de nuit...

La DB entend offrir «un concept alternatif pour les voyages de nuit» aux trains de nuit.

Le quotidien Neue Zürcher Zeitung écrit dans son édition du 5 décembre 2015 à ce sujet: «En clair, cela signifie que les liaisons avec couchettes et wagons-lits devraient être remplacés dans une année par des liaisons avec des sièges.»

Il n'étonne guère que ce message calamiteux soit annoncé durant le sommet du climat à Paris. Au lieu de changer de Paris. Au lieu de promouvoir activement et énergiquement une mobilité durable, on supprime les trains de nuit. Les conséquences en seront fatales. Car les trains de nuit sont une alternative favorable à l'environnement face au trafic aérien extrêmement nocif pour le climat. L'aviation est la source d'émissions de gaz à effet de

serre qui croît le plus rapidement !

Citons un exemple: un voyage en train de Lausanne à Budapest produit 6 fois moins de CO₂ et consomme près de 4 fois moins d'énergie qu'un vol. Et maintenant? Le Conseil d'administration de la DB décidera sur la réforme le 16 décembre. Si la décision devait s'avérer négative pour les trains de nuit (à l'heure de boucler ce journal, nous n'en savons rien) actif-trafiC n'aban-

donnera pas pour autant la partie.

Une action a lieu aujourd'hui même devant le siège principal des CFF. Actif-trafiC, association suisse de défense de la mobilité douce, veut ainsi montrer aux CFF qu'elle continue à s'engager en faveur du maintien des trains de nuit. Il est grand temps que les CFF, à leur tour, s'investissent activement pour les liaisons de trains de nuit mises en péril par la DB. comm.

Une motion du Conseil des Etats demande une procédure pour les amendes d'ordre dans les transports publics

Une procédure simplifiée: mieux pour tous

**Si aujourd'hui quel-
qu'un traverse une voie
alors que c'est interdit,
la police des transports
doit lancer une procé-
dure pénale. Le Conseil
des États a adopté dé-
but décembre une mo-
tion demandant d'amé-
nager une procédure
pour les amendes d'or-
dre dans les transports
publics, comme c'est
déjà le cas depuis long-
temps au niveau routier.
Le SEV se réjouit de
cette décision.**



Cette procédure permettrait à la police des transports de dégager davantage de temps pour ses tâches principales.

fractions légères sont punies par des amendes d'ordre qui représentent une procédure simple pour les autorités et un avantage pour la personne incriminée, puisque ces amendes ne sont pas répertoriées.

Pour les entreprises de transports publics et en particulier pour la police des transports, il semble logique qu'une procédure similaire soit appliquée en cas d'infraction de peu de gravité dans les transports publics. Le SEV partage cet avis: « Il est fastidieux et exagéré de devoir lancer une procédure pénale en cas d'infraction légère », déclare la coordinatrice de la politique des transports Daniela Lehmann. Cela a pour conséquence des montants plus élevés pour les amendes. Il s'agit maintenant de régler les détails: « D'une part, une liste des délits doit être clairement établie et d'autre part, il faut décider si les policiers-ères (par exemple de la police des

transports) seront les seuls à avoir le droit de distribuer ces amendes, ou si les services de sécurité des transports publics seront aussi habilités à le faire », ajoute Daniela Lehmann. Dans le domaine routier

ceci fonctionne déjà: des services de sécurité sont engagés pour contrôler le stationnement des véhicules par exemple, et ces personnes peuvent distribuer des amendes d'ordre.

SEV

En circulation routière, les in-

Egalité de traitement

Si la police des transports surprend une personne qui traverse les voies, elle doit prendre ses coordonnées, rédiger un rapport et dénoncer l'auteur des faits aux autorités chargées de l'enquête. Un juge décide alors d'une amende, entre 100 et 400 francs, selon le canton. Les frais administratifs s'y ajoutent, et ils peuvent même être deux fois plus importants que le montant de l'amende. Au total, l'auteur doit déboursier entre 300 et 1000 francs. Il reste ensuite enregistré dans le système de la police durant des années. Des amendes d'ordre seraient en revanche toujours identiques, pourraient être payées directement ou par bulletin de versement, si l'auteur reconnaît les faits. Plus de rapports, plus de dénonciation et plus d'enregistrement dans le système.

Fi/Hes

INQUIÉTODES DES POLICIERS

La direction de la politique des transports a informé ses collaborateurs par courrier en septembre que **les trajets individuels de service devaient se faire à l'avenir en uniforme**, hormis les trajets destinés à la formation ou à des séances. La direction écrit ainsi: « Voyager seul en uniforme n'est pas plus dangereux qu'en civil. » Cependant, quelques collaborateurs se sont ensuite adressés au SEV, inquiets pour leur sécurité. Un policier seul en uniforme peut paraître provocant auprès de certains voyageurs. Et le fait de porter l'uniforme l'oblige, en cas de problèmes, à intervenir, même s'il se met en danger. Le SEV a demandé aux responsables de revenir en arrière sur leur décision. Ceux-ci ont refusé et n'étaient disposés au départ à parler avec le SEV à ce propos qu'en février prochain. Il semblerait qu'un rendez-vous puisse être maintenant fixé plus tôt.

Cette rencontre traitera également de **la fermeture programmée des dépôts de Neuchâtel et Martigny**. Le SEV a été informé le 6 octobre, a revendiqué le délai de consultation de 30 jours puis a communiqué à la police des transports qu'il trouvait ces fermetures inadaptées, ces deux lieux se trouvant sur des lignes qualifiées, par les CFF, de « hotspots » en matière d'agressions contre le personnel et les voyageurs. La direction de la police des transports souhaite fermer ces dépôts fin février déjà et demande aux personnes concernées, dans un courrier en date du 27 novembre, d'annoncer jusqu'au 18 décembre dans quel lieu elles veulent travailler à l'avenir. « Une telle précipitation n'est pas nécessaire et inappropriée », explique Jürg Hurni, secrétaire syndical SEV.

Fi/Hes

Photomystère: « Où cette photo a-t-elle été prise ? »



Le concours de **contact.sev**

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les réponses correctes et gagnera un set d'écriture Caran d'Ache (stylo à bille et porte-mines).

Solution du concours paru dans **contact.sev** n° 21:

Les Franches-Montagnes (il s'agissait d'un train de la Traction)

Le sort a désigné Roland Müller de Fislisbach, membre de la PV Argovie.

Il reçoit un couteau de poche Outrider aux couleurs du SEV.

Conditions de participation:

Par carte postale Inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6.

Par e-mail Envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse par e-mail à: mystere@sev-online.ch

Sur Internet Rendez-vous sur notre site www.sev-online.ch, cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses: mercredi 13 janvier 2016